

Les pluies acides menacent la région?

"Il y a quelques années, à New York, des ménagères ont dû décrocher de leurs cordes à linge des lambeaux de drap brûlés et troués par des pluies acides".

Voilà sans doute une anecdote fort intéressante mais en plus du fait divers comment cela peut-il intéresser directement la population de la région maskoutaine?

De plus en plus, il est question d'un nouveau fléau qui porte le nom de pluies "acides" et qui menace les lacs et rivières. Dans un article récent publié par Hebdo-science, un service d'information scientifique, on y parle de cette question et on y ajoute même que la région la plus éprouvée au Québec serait celle de Saint-Hyacinthe...

Il n'en fallait pas plus pour que les journalistes du Courrier essaient d'y voir plus clair.

Les lecteurs trouveront en page A-5 un premier résumé de leurs recherches mais il reste encore beaucoup à venir. (page A-5)



Au départ des deux marathons

M. Gérard Côté, dont la renommée n'est plus à faire dans le monde des adeptes des courses de longue distance, a été invité officiellement par l'organisation qui tiendra les 25 et 26 août, dans la Métropole deux courses plus de 10,000 participants. M. Côté sera sur la ligne de départ aussi bien le samedi que le dimanche et c'est lui qui donnera le signal de départ dans l'un et l'autre cas. En plus du marathon "populaire", il y aura bien sûr l'épreuve à laquelle participeront les plus grands noms de la discipline du monde.



127^e ANNÉE
NO 17
MERCREDI
22 AOÛT 1979
8 CAHIERS
136 PAGES

40c

le courrier

DE SAINT-HYACINTHE

SOMMAIRE

Annonces classées D-6 à D-14
Décès D-13
La Pensée C-1 à C-5
Loisirs D-2
Recettes C-4
Spectacles C-12 à C-14
Sports B-1 à B-13
Télévision C-8
Voyages D-4

Le doyen
des journaux
de langue
française
au Canada

Dépollution de la Yamaska

Québec signera enfin le protocole d'entente

par Alain Rodier

La nouvelle d'un investissement de plus de \$23 millions pour la dépollution de la Yamaska annoncée en grande pompe, la semaine dernière, par le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, aura des retombées beaucoup moins spectaculaires à Saint-Hyacinthe qu'à Granby.

En fait, selon les informations recueillies à droite et à gauche, tout indique que c'est la municipalité de Granby qui héritera de la grosse part du gâteau, touchant plus de \$21 millions de cette manne du gouvernement québécois.

Quant à Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie, les deux se partageront les \$2,5 millions restants, somme qui couvrira 90% des travaux entrepris (ou à poursuivre) dans le cadre de la première phase de l'assainissement de la Yamaska.

Cette annonce de subventions vient ni plus ni moins concrétiser le protocole d'entente que signaient en avril dernier les municipalités de Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie, auquel protocole il ne restait qu'à apposer la signature du ministre de l'Environnement. Et ce dernier sera à Saint-Hyacinthe, le vendredi 24 août pour apposer sa griffe sur le précieux document.

La nouvelle de cette subvention aura toutefois déclenché un joyeux méli-mélo, alors que certains fonctionnaires du ministère de

l'Environnement déclaraient que la somme versée à Saint-Hyacinthe serait consacrée en bonne partie à de nouveaux travaux, et que l'hôtel de ville répliquait que ce montant servirait à couvrir certains travaux déjà effectués depuis belle lurette.

Et, à première vue, c'est bien cette dernière qui donnait "L'heure juste" puisque effectivement la subvention dont hérite Saint-Hyacinthe couvrira en majeure partie des travaux finalisés depuis longtemps.

Le protocole d'entente stipule bien que Saint-Hyacinthe assumera 10% du coût des plans et devis de certains tronçons d'intercepteur, du collecteur combiné partant de la rue Calixa-Lavallée, ainsi que de la station de pompage Christ-Roi, travaux qui ont tous déjà été effectués et qui représentent des déboursés variant entre \$1,5 et \$2 millions.

Les seuls travaux qui restent à accomplir sont ceux du collecteur combiné partant de l'arrière de la Penmans et se dirigeant sur les rues Marguerite-Bourgeois, Mondor et Bibeau, de même qu'une conduite de 24 pouces de diamètre sur les rues Claire-Vallée et Beaulieu, laquelle fera l'objet d'un partage de coûts entre Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie.

Toutefois, pour ce qui est de Sainte-Rosalie, cette dernière pourra entreprendre les travaux d'une conduite forcée de 8 pouces

de diamètre partant de la station de pompage de la rue Archambault jusqu'à la rue Beaulieu, et d'une autre conduite forcée de 10 pouces de diamètre partant de l'usine d'épuration de Sainte-Rosalie et de dirigeant vers le boulevard Casavant. À noter qu'elle aussi défrayera 10% des coûts de ces travaux, le 90% restant étant payé par Québec.

Mais là s'arrêtent pour l'instant les subventions pour ces deux municipalités. La deuxième phase des travaux d'assainissement pourrait comprendre la construction d'un intercepteur servant à récupérer les eaux usées, et la mise sur pied d'une usine d'épuration.

On peut s'attendre à ce que le ministre Léger donne de plus amples précisions sur cette deuxième phase, lors de sa venue à Saint-Hyacinthe. Ce serait une consolation pour les autorités municipales de Saint-Hyacinthe qui ont appris la nouvelle des subventions et la venue du ministre, via la radio et les journaux, par une contorsion administrative pour le moins bizarre.

En tout, on peut prévoir que les travaux d'assainissement de la Yamaska dans la région de Saint-Hyacinthe nécessiteront une mise de fonds aux alentours de \$25 millions, estime le directeur gérant de la ville, M. Georges Darveau.

Quant à l'octroi de subventions importantes à la ville de Granby,

M. Darveau considère le tout comme très logique puisqu'il importe de dépolluer la Yamaska en amont avant d'entreprendre les travaux à Saint-Hyacinthe.

Quoiqu'il en soit, après bien des faux espoirs, il semble qu'enfin on passera à l'action dans le dossier de l'assainissement de la Yamaska. Le protocole d'entente entre la ville de Granby et le gouvernement québécois est intervenu la semaine dernière, et le ministre Léger annonçait le vendredi 17 août que la ville de Waterloo avait elle aussi accepté les termes d'une telle entente.

Ne reste plus maintenant qu'à s'entendre avec les autorités

municipales de Cowansville et Farnham pour que la dépollution de la Yamaska dont on nous

chante l'imminence depuis des années, se mette véritablement en branle.

À lire cette semaine

* La grève du Bell touche 2,000 foyers...

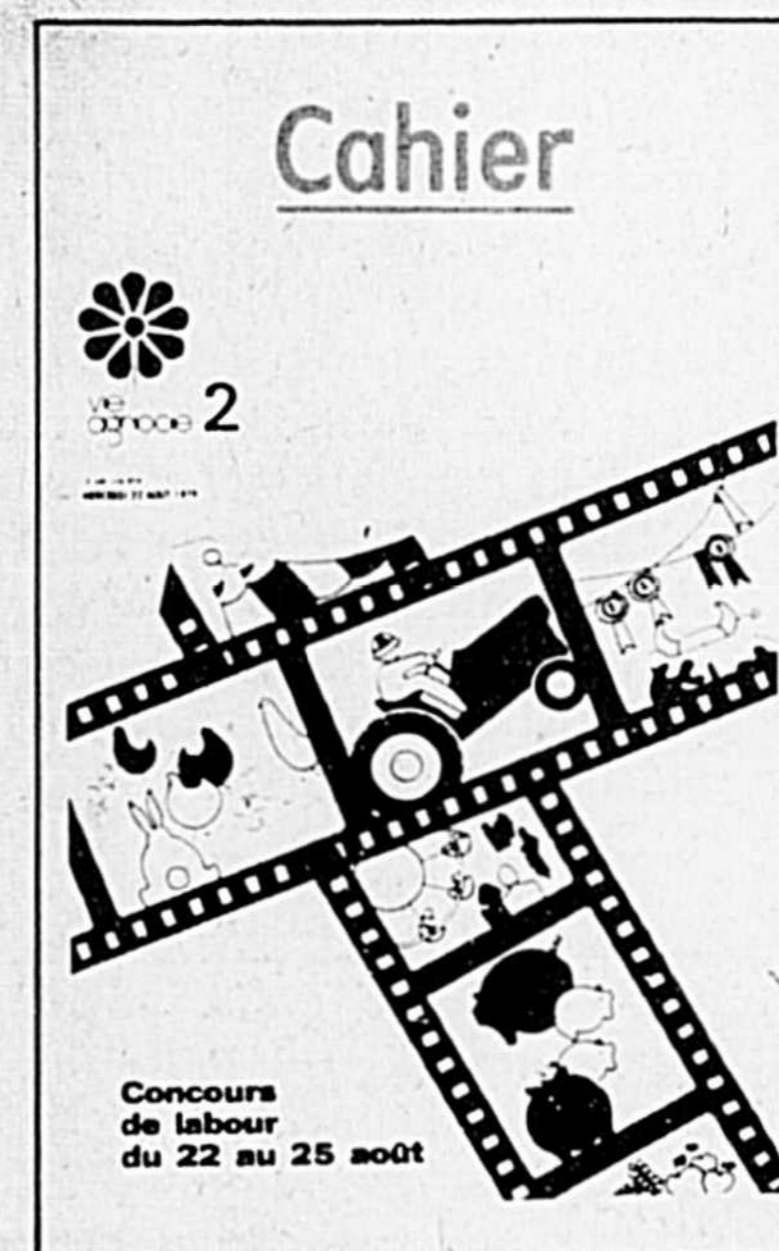
La grève des techniciens de la compagnie Bell du Canada commence à se faire sentir pour plus de 2,000 foyers de la grande région maskoutaine. Non seulement les déménagements de juillet ne sont pas effectués en grande partie mais encore, les réparations ne sont pas effectuées et les besoins s'accumulent. (page A-3)

* Les travaux aux Salines sont remis en cause

Les travaux d'aménagement défrayés par le gouvernement du Québec ne seraient pas exécutés en suivant les normes édictées par le ministère des Terres et Forêts en ce qui a trait au réaménagement d'un territoire du genre. Une autre série d'efforts pour rien... ou presque? (page A-3)

* Sainte-Rosalie ne pourra maintenir son choix

Au sujet du déneigement de l'entretien des chemins d'hiver, la Commission municipale vient de faire savoir qu'il faudra accepter seulement la plus basse soumission présentée. Les conseillers qui en avaient décidé autrement devront revenir sur leur décision. (page A-2)



Fermeture ou lock-out à la Raffinerie?

Les travailleurs de la Raffinerie de sucre du Québec, en se présentant au travail vendredi dernier, ont eu la désagréable surprise de constater que l'entreprise avait fermé ses portes, suite à la décision de la direction de décréter un lock-out. Les syndiqués sont toutefois retournés au

travail, lundi matin, et là encore, ils se sont heurtés à des gardes de sécurité qui bien assis dans leur voiture (à droite de la photo) bloquaient les voies d'accès à l'usine. (A-2)

Nouvelles régionales

* La pluie n'a rien empêché!

À La Présentation comme ailleurs où des festivités étaient prévues, le temps maussade de la fin de semaine dernière n'aura pas empêché des centaines de personnes de s'unir pour marquer dans la joie qui la fête du blé d'Inde, qui celle de la fin des vacances... ou presque!



* Saint-Césaire, ville fleurie

C'est du moins l'opinion du ministère de l'Agriculture qui a décrété que cette ville de la région était celle qui dans la région 06 méritait de remporter la palme dans le cadre du concours provincial.

* La pomme mûrit...

Mais très bientôt, ce sera la fête aussi dans la région de Rougemont alors que la récolte des pommes sera organisée partout. Cette région attire de nombreux touristes à cette occasion et c'est tout cela que l'on prépare.

Autres nouvelles (pages A-6 A-9)

Fermeture ou lock-out?

Les activités ont cessé à la Raffinerie

Par Alain Rodier

Un nouvel épisode dans l'existence tourmentée de la Raffinerie de sucre de Québec, située à Saint-Hilaire, a débuté la semaine dernière, alors que les 33 employés de l'entreprise qui se

rendaient au travail vendredi matin, se sont butés à des portes closes.

Et pendant que la direction de la Raffinerie avouait avec bien des précautions qu'il s'agissait d'un lock-out, le Syndicat national de la

Raffinerie de sucre (CSN) considérait toujours cet arrêt des activités comme une fermeture pure et simple, n'ayant reçu aucun avis de lock-out de la part de l'entreprise.

Comble de discrétion de la Raffinerie, ni le député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, ni le ministre de l'Agriculture du Québec qui est propriétaire de la Raffinerie, n'avaient été prévenus des intentions de la direction.

Le président du syndicat, M. Jean-Guy Paradis, s'expliquait d'autant moins cette "fermeture" que la veille encore, des négociations s'étaient tenues entre les deux parties concernant le renouvellement de la convention collective des employés syndiqués qui est échue depuis le 31 mars dernier.

Selon lui, ces négociations s'étaient assez bien déroulées, somme toute, et au sortir de cette réunion, les négociateurs syndicaux demeuraient optimistes et croyaient même qu'une autre séance pourrait avoir lieu durant cette semaine.

Au lieu de cela, les travailleurs se sont heurtés vendredi matin à des gardes de sécurité qui avec leurs automobiles bloquaient les deux voies de service menant à la Raffinerie.

Questionné sur cette décision surprise de la Raffinerie, le directeur intérimaire, M. Laurent Langlois, s'est montré pour le moins avare de commentaires. "On est très circonspect quant à nos déclarations, a-t-il déclaré. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a lock-out à la Raffinerie, à partir de 8 heures ce matin (vendredi)... un lock-out d'une durée indéterminée".

Quant à la possibilité de relier ce lock-out à une fermeture éventuelle de la Raffinerie, M. Langlois a formellement nié la chose en précisant que la décision de la direction s'inscrivait dans le cadre d'une négociation d'une convention collective.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible, estime le syndicat, que les demandes syndicales étaient assez raisonnables, soit la reconduction, pour douze mois, de la dernière année de la précédente convention collective. Concrètement, cela signifie une hausse de salaire de l'ordre de 6%, assortie d'une clause d'indexation et de certains jours de maladie additionnels.

Quant aux offres de la compagnie, il est bien difficile d'en rendre compte étant donné le mutisme qui règne à la Raffinerie. Entre les branches, on a pu apprendre que cette dernière désirait une convention de trois

ans, laquelle convention (du moins ce qu'on en connaît) aurait constitué un sérieux recul sur les questions normatives, selon le syndicat.

Le président du syndicat a tenu à ajouter que les demandes des syndiqués étaient plutôt réduites parce que ces derniers ne voulaient pas devenir les boucs émissaires dans une éventuelle fermeture de la Raffinerie dont on parle depuis quelques années déjà.

Ce nouveau conflit de travail qui fait suite à la mise à pied d'une vingtaine d'employés de la Raffinerie, il y a deux ans, est pour le moins inquiétant puisque la récolte de betterave à sucre doit débuter dans six semaines environ. Et nul n'est besoin de rappeler les problèmes qui opposent les producteurs et l'entreprise d'État depuis bien longtemps.

Pour compliquer davantage les choses, le conciliateur oeuvrant dans ce dossier et qui a tenu deux rencontres jusqu'à présent, est parti en vacances ces jours derniers.

Quoi qu'il en soit, les syndiqués se sont rendus au travail le lundi 5 août, n'ayant toujours pas reçu à cette date d'avis de la direction concernant le présent lock-out. Là encore, ils ont été accueillis par des gardes de sécurité et n'ont pu pénétrer à l'intérieur de l'usine.

Réunis en assemblée générale, cette même journée, ils ont toutefois accordé un mandat de confiance sans équivoque à leur exécutif syndical quant à la poursuite des négociations.

DÉCISION INACCEPTABLE

Interrogé à son tour sur une éventuelle fermeture de la Raffinerie, le député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, a précisé qu'il n'en était aucunement question et a tenu à rassurer les producteurs de betterave qui pourraient s'inquiéter de cette nouvelle crise à la Raffinerie.

Le député de Verchères qui avait demandé publiquement au premier ministre le départ de l'ancien directeur de la Raffinerie, n'a pas été tendre pour la direction actuelle (intérimaire) de l'entreprise.

"Pour ma part, il s'agit d'un lock-out injustifié et inacceptable. D'ailleurs, dans les relations de travail, on devrait recourir au lock-out à la dernière minute seulement".

Finalement, en pesant bien ses mots, et en faisant référence aux difficultés du gouvernement péquiste dans ses relations avec certains dirigeants de sociétés d'état, M. Charbonneau devait lancer que "si des administrateurs d'entreprises publiques ne sont pas capables d'accepter notre façon d'agir, qu'ils démissionnent simplement".

On pourra peut-être en savoir plus long sur cette ténébreuse affaire dans les jours qui viennent puisque le directeur intérimaire a laissé miroiter la possibilité que la Raffinerie donne de plus amples détails sur sa position au cours de la présente semaine.

RUMEURS RUMEURS RUMEURS RUMEURS DE MA VILLE

Il est toujours aussi difficile de s'y retrouver dans les eaux brunâtres de la Yamaska. À preuve, le dernier épisode tragi-comique qui a entouré les déclarations, la semaine dernière du ministre de l'Environnement à propos des subventions consacrées à la dépollution de notre "ragoûtante" Yamaska. Après bien des appels logés auprès des fonctionnaires en charge du dossier qui, soit dit en passant étaient tellement occupés qu'ils ne retournaient même pas leurs appels, on a enfin pu élucider le mystère de ces "énormes" subventions qui en majeure partie iront à la ville de Granby.

Malgré les dires de certains fonctionnaires de l'Environnement, la fabuleuse manne dont héritera Saint-Hyacinthe se résume en fait aux sommes promises à l'intérieur du protocole d'entente signé par la ville il y a près de cinq mois maintenant. On attendait seulement que le ministre Léger daigne apposer sa griffe sur le bout de papier. Ce qui sera fait vendredi prochain. Comme nouvelle du siècle, vous pouvez repasser messieurs de l'Environnement.

Là ne s'arrêtent pas toutefois les tribulations qui ont marqué l'annonce de cette "grosse" subvention. La "perle" dans toute cette affaire réside dans la façon dont a été rendue publique la nouvelle. Par une rhétorique chère à certains membres du gouvernement (le ministre Garon entre autres aime bien inaugurer des usines de Montréal plutôt que celles de Saint-Hyacinthe), on a décidé de lancer la nouvelle en pâtures à la presse montréalaise, oubliant au passage la presse régionale qui commence à être un peu habituée à ce curieux manège.

Mais là où l'on s'est particulièrement mis les pieds dans les plats, c'est en omettant d'annoncer le tout aux principaux intéressés, c'est-à-dire les gens de l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe qui ont appris la bonne nouvelle par la voie des journaux et de la radio. Sans commentaire.

Merveilleuse idée que de toujours confier ces dossiers à la grande presse de la métropole qui est bien sûr spécialisée dans la question de la Yamaska. Pour ceux

qui en doutent, ils n'ont qu'à prendre connaissance de la nouvelle parue le jeudi 16 août dans un grand quotidien de la métropole sur cette manne gouvernementale. Dans l'article en question, on a baptisé d'un nouveau prénom, le gérant de la ville, et ont fait dire à ce dernier que c'est une bonne chose que les travaux d'assainissement débutent en aval de Saint-Hyacinthe, alors que tout le monde sait (le gérant en premier) que les travaux doivent débuter en amont. Sans commentaire (bis).

Mais délaissions les eaux troubles de la Yamaska pour se concentrer plutôt sur le halo de mystère qui entoure ces jours-ci la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire. À ce dernier endroit, il n'est pas facile de percer les secrets des dieux, ces derniers (la direction) se cantonnant dans un mutisme inquiétant. Lock-out, dit-on du côté de la Raffinerie. Peut-être, mais des informations supplémentaires ne seraient pas de trop pour comprendre ce qui se passe dans cette entreprise d'État qui continue d'avoir une existence bien mouvementée. Après les producteurs, c'est au tour des syndiqués à croiser le fer avec la direction de la Raffinerie. Le calme qui aura suivi le départ de l'ancien directeur aura duré ce que durent les roses. Sans doute, une autre page des belles histoires... de la Raffinerie.

Pour demeurer dans le domaine des secrets bien gardés, un petit salut en passant aux gens de la Corporation de développement industriel de Saint-Hyacinthe dont la discrétion légendaire est en voie de passer à la petite histoire. La Corporation s'apprête à rendre publique ces jours-ci un investissement de quelque \$2 millions dans le parc industriel, mais comme d'habitude, elle veut faire les choses dans les règles. Elle tiendra donc une conférence de presse pour annoncer ce que plusieurs savent déjà soit qu'une entreprise maskoutaine spécialisée dans le transport ira installer ses pénates dans le parc industriel. Enfin, concernant le projet du siècle à Saint-Hyacinthe (Sodispro) qui générera \$9 millions d'investissements, on nous promet de bonnes nouvelles sous peu. De plus amples précisions au cours du mois de septembre, probablement.



Un signe avant-coureur...

Le temps du blé d'Inde. S'il ravit les gourmands de tous les âges, n'en demeure pas moins un signe qui annonce la fin de l'été et la fin des vacances pour plusieurs. Avant que les beaux jours ne disparaissent complètement, il faut profiter à plein des rares moments de détente qui s'offrent à nous.

Chèvre-thon 960

L'objectif sera-t-il dépassé?

Grâce à la générosité de la population de Saint-Hyacinthe, l'objectif que s'était fixé le comité organisateur du chèvre-thon 961 sera atteint et probablement dépassé.

Le président de ce chèvre-thon, M. Réjean Cloutier ainsi que le grand chevalier, M. Jean Richard, désirent remercier très sincèrement tous ceux et celles qui ont répondu si

généreusement à cette campagne qui permettra de procurer à des personnes hospitalisées à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, certaines douceurs de la vie afin d'agréments leur séjour en ce centre hospitalier.

La remise de l'argent aura lieu le vendredi 7 septembre, au nouveau local des Chevaliers de Colomb, situé au 2090 Laframboise, dans le cadre des festivités du chèvre-thon.

Chemins d'hiver

Sainte-Rosalie devra accepter la plus basse soumission

par Alain Rodier

Les contribuables du village de Sainte-Rosalie peuvent dormir en paix: la Commission municipale du Québec vient de trancher le sujet et a décidé de ne pas retenir la demande du conseil municipal de l'endroit qui voulait octroyer le contrat d'entretien des chemins d'hiver à un entrepreneur dont la soumission était plus élevée qu'un concurrent.

Dans son verdict rendu ces jours derniers, la Commission municipale invite même le conseil de Sainte-Rosalie à décerner le contrat d'entretien au plus bas soumissionnaire, soit Yves Guertin Engr.

Les payeurs de taxes de l'endroit seront sans doute heureux d'apprendre la nouvelle puisque pour eux, il s'agit d'une économie de plus de \$7,000, répartis sur les trois prochaines années.

De leur côté, les membres du conseil municipal avaient plutôt opté lors de leur séance du 9 juillet dernier pour la soumission présentée par M. Lambert Grenier, concernant l'entretien des 15,50 km. de chemins de la municipalité.

L'argument principal des conseillers était que M. Grenier avait déjà le contrat d'ouverture des chemins pour la route 116 et la rue Centre, lesquels traversent le village de Sainte-Rosalie. Les membres du conseil désiraient ainsi éviter tout conflit possible entre les ouvriers (si un autre que M. Grenier obtenait le contrat du village) ce qui pourrait occasionner des problèmes de déneigement pour les coins de rues.

De plus, ajoutaient les conseillers, la différence de coûts entre les deux soumissions n'était pas énorme et ne constituait pas

une raison suffisante pour décerner le contrat à un autre que M. Grenier, un entrepreneur de l'endroit.

Restait toutefois à obtenir le o.k. de la Commission municipale puisque la loi régissant les corporations municipales est très claire en pareil cas: toute dépense d'une municipalité excédant \$10,000 doit faire l'objet d'un appel d'offres et la soumission la plus basse doit être acceptée.

Si, comme dans le cas de Sainte-Rosalie, le conseil choisit une soumission plus élevée, il doit soumettre le tout à Québec, en expliquant les raisons qui motivent sa décision.

Et, semble-t-il que ces raisons n'étaient pas assez sérieuses, puisque la Commission municipale du Québec vient d'apposer un non sans équivoque à la demande de Sainte-Rosalie.

LOTO-PERFECTA 6-36
2, 12, 14, 26, 29, 34
No complémentaire: 1

MINI-LOTO
Tirage 920
17 août 1979
894168

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN
Numéro complet gagne \$50,000
Les cinq derniers chiffres gagnent 5,000
Les quatre derniers chiffres gagnent \$250
Les trois derniers chiffres gagnent \$50
Les deux derniers chiffres gagnent \$5

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Luc tétreault

Robert Thérault

optométristes

EXAMENS VISUELS

LENTILLES DE CONTACT

RÉÉDUCATION VISUELLE

1525 Saint-Antoine

Saint-Hyacinthe.

Tél. 773-8479

Depuis 35 ans

AVEZ-VOUS BESOIN D'ASSURANCES

- incendie
- vol
- auto
- responsabilité
- divers
- assurance-vie
- assurance hypothèque

Consultez-nous!

Gagnon & Augustin Inc.

courtier d'assurances

"Place d'Assurances"

695, rue Sainte-Anne (coin Girouard)
Saint-Hyacinthe Tél.: 773-2567 Belœil 467-5815



Louis Augustin

Dr. Marc Cusson

OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Les Salines

Les travaux d'aménagement sont remis en question

par Alain Rodier

Le parc urbain Les Salines constitue un boisé d'une richesse insoupçonnée et si l'on tient à la sauvegarde de l'équilibre naturel de cet endroit, une consultation plus poussée avec des spécialistes en aménagement devrait être entreprise dans les plus brefs délais.

Tel est le sérieux avertissement contenu dans le rapport présenté au Service des loisirs ces jours derniers, par les trois étudiants qui ont travaillé comme animateurs au parc Les Salines, durant l'été 1979.

Le message livré par les participants au projet d'animation est, on ne peut plus clair: si les autorités municipales tiennent vraiment à exploiter à fond le parc urbain, et en faire autre chose qu'une piste de ski de fond servant quelques mois par année seulement, elles devront réévaluer sérieusement les travaux d'aménagement qui y sont effectués depuis plusieurs années.

Dans leur rapport, les trois animateurs tiennent cependant à préciser qu'il n'est pas question pour eux d'accuser qui que ce soit pour les travaux effectués à date, mais qu'il faut bien constater que les travaux n'ont pas tenu compte des normes d'aménagement de boisé édictées par le ministère des Terres et Forêts.

Selon eux, les erreurs d'aménagement qui ont été commises au parc Les Salines sont avant tout dues à un manque de compétence en ce domaine et c'est pour cette raison qu'il faut recourir sans tarder à des spécialistes de la question, avant que l'endroit soit trop sérieusement endommagé.

Et tout indique que leur cri d'alerte ait été favorablement perçu par le service des Loisirs puisque dès lundi dernier, les participants au projet d'aménagement auraient reçu ordre d'effectuer des travaux moins dommageables pour l'environnement.

BOISÉ IMPORTANT

À l'origine, le programme d'animation du parc urbain devait s'inscrire dans le cadre du programme Jeunesse Canada au Travail. Mais étant donné le refus de l'organisme fédéral, trois des participants au projet ont été embauchés par la régie sportive des Loisirs de Saint-Hyacinthe,

avec pour mission de trouver d'autres activités que le ski de fond pour le parc Les Salines.

Les participants au projet d'animation, André Dupré, Hélène Lévesque et Mario Saint-Amant, ont donc mis sur pied des activités de découverte de la nature, de projection de films thématiques et des activités physiques en plein air.

Étant donné le nombre restreint de participants au projet, le programme s'est adressé seulement aux enfants fréquentant les terrains de jeux et aux handicapés.

Afin de constater s'il valait vraiment la peine de poursuivre ces activités de découverte de la nature, les participants au projet ont effectué un relevé écologique du terrain et le parc urbain s'est avéré un boisé très important autant au point de vue de la flore que de la faune qu'on y retrouve.

Premières des choses, ils ont constaté que le parc abritait une érablière à Caryer, l'association végétale la plus riche qu'on peut rencontrer au Québec, mais il ne reste que de très rares îlots dans la région. Le parc contient également une grande variété d'espèces végétales de toutes sortes.

Quant aux animaux, le parc constitue un refuge pour plusieurs espèces de mammifères, reptiles, amphibiens, insectes, et les participants au projet ont pu observer depuis mai 1979, pas moins d'une cinquantaine d'espèces d'oiseaux.

DÉGÂTS IMPORTANTS
Mais ce boisé naturel est drôlement menacé par les travaux d'aménagements qu'on y effectue. À certains endroits, ces travaux se sont résumés à une simple coupe de bois, alors qu'aux abords des ruisseaux la végétation au sol a été fauchée.

De plus, notent les auteurs du rapport, les endroits qui ont été «nettoyés» et où seulement quelques arbres ont été conservés, soit par exemple l'aire de pique-nique, devront être reboisés si on désire qu'ils soient convenablement ombragés.

Le fauchage systématique de la végétation aux abords des ruisseaux constitue, selon eux, une grave erreur, puisque les plantes, avec leurs racines, ont une fonction de soutien des abords du ruisseau et constituent ainsi une protection contre les problèmes posés par l'érosion.

De la documentation écrite sera également disponible au stand et

le personnel du Cégep assurera une permanence et pourra répondre aux questions susceptibles d'intéresser le public à l'approche de l'année scolaire, et ce, tant du domaine de l'enseignement régulier que de l'éducation des adultes.

Les heures d'ouverture du stand correspondent aux heures d'ouverture des établissements du centre d'achats.

Le stand sera situé dans le mail centrale du centre d'achats, soit plus précisément à la hauteur du magasin de la société des Alcools du Québec.

Le public est fortement invité à rencontrer les représentants du Cégep à l'occasion de ces trois journées d'information scolaire.

Cette végétation s'avère également un lieu de prédilection pour la vie de beaucoup d'espèces animales, et la coupe de la végétation équivaut à détruire complètement l'équilibre de ce milieu et à perdre une grande richesse de la faune du parc.

Enfin, la végétation aux abords des ruisseaux constitue souvent un décor enchanteur à cause des nombreuses fougères qu'on y retrouve. Si cette végétation est coupée, l'endroit présente un aspect désolé qui laisse très peu d'intérêt pour le visiteur.

Le même phénomène s'applique pour la faune qui est extrêmement dépendante de la qualité du milieu où elle peut s'établir. Le rapport souligne qu'il est impossible de songer à conserver intacte la faune des ruisseaux en éliminant sans discernement la végétation de ce ruisseau puisque les deux sont interdépendants.

Par exemple, les animateurs rappellent que les pierres, flaques d'eau, troncs couchés, souches constituent des cachettes fort utiles pour bon nombre de petits animaux (couleuvres, crapauds, insectes...). Tous ces éléments ont tendance à être éliminés lors d'un nettoyage du boisé, et dans ce cas, la survie de la faune se trouve menacée.

Dans leur rapport final, les participants au projet émettent une série de recommandations susceptibles d'améliorer les choses au parc Les Salines, recommandations qui vont de l'engagement d'un surveillant à temps plein, à l'insonorisation des aires de repos, en passant par l'entretien de la piste d'hébertisme et l'amélioration de l'apparence du chalet.

Mais, insistent-ils, c'est du côté écologique que la vocation du parc leur semble le plus en péril. Et ils espèrent bien qu'en haut lieu, on définira clairement le statut du parc, la vocation future de cet emplacement unique.

Car, soulignent-ils, on comprend facilement que le visiteur éventuel puisse être repoussé par l'impression du chantier permanent qui se dégage des Salines depuis des années. «Les bruits de scie à chaîne, de même que la vision de béliers mécaniques n'offrent pas au citoyen le dépaysement qu'il recherche en se dirigeant vers un parc.»



L'équipe d'animation qui a oeuvré au parc urbain Les Salines durant l'été a présenté une série de recommandations dans son rapport final. Une de celles-ci concerne particulièrement l'amélioration du chalet du parc qui aurait bien besoin d'être rafraîchi.

Près de 2,000 foyers touchés par la situation chez Bell

par Alain Rodier

Le conflit de travail qui paralyse depuis plusieurs semaines les activités de la compagnie Bell Canada a des retombées assez importantes dans la région de Saint-Hyacinthe où plus de 1,750 clients de l'entreprise sont directement touchés.

Ce chiffre, fourni par Mme Thérèse Laborde, directeur commercial adjoint de Bell pour la région Granby-Saint-Hyacinthe, comprend les nouveaux abonnés qui viennent tout juste d'emménager dans leur nouvel appartement, ainsi que les clients habitués dont le téléphone est en dérangement.

Ces quelque 1,750 abonnés ou futurs abonnés se retrouvent dans Saint-Hyacinthe bien sûr, mais également dans les municipalités environnantes telles Saint-Pie, Saint-Damase, Sainte-Madeleine...

Mais contrairement à ce qui se passe dans d'autres coins du Québec, aucun bris de câble majeur n'est à signaler dans la région de Saint-Hyacinthe, et Bell ne déplore aucun acte de vandalisme.

Entre-temps, ce sont toujours les cadres (contremaîtres) de la compagnie qui voient au plus urgent et qui assurent les «services essentiels» pour les hôpitaux, commerces, personnes âgées...

Quant aux négociations entourant le renouvellement de la convention collective des quelque 15,000 techniciens de Bell Canada au Québec et en Ontario, peu de choses à signaler si l'on excepte la nomination la semaine dernière d'un médiateur dans le dossier, M. Rolland Doucet.

Celui-ci a rencontré jeudi dernier les négociateurs du

Syndicat des travailleurs en communications du Canada (STCC) qui représentent les techniciens et employés auxiliaires de Bell. Le lendemain, il poursuivait sa médiation avec les représentants de la compagnie.

Le samedi 19 août, M. Doucet avouait qu'il était inutile de songer à convoquer les deux parties à une même table pour l'instant, et qu'il continuerait à les rencontrer séparément durant cette semaine.

Et alors que Bell Canada s'en tient aux recommandations du conciliateur et a d'ailleurs investi une somme considérable, la semaine dernière, pour publiciser sa position dans les journaux, le

STCC répète ses demandes initiales qui comprennent entre autres, la parité avec les techniciens de l'emploi des compagnies de l'Ouest du pays.

M. Claude Asselin, porte-parole du STCC dans la région de Saint-Hyacinthe, nous a de plus assuré que les techniciens étaient bien déterminés à poursuivre le débrayage général entrepris le lundi 13 août.

Par la même occasion, M. Asselin a déploré le fait que les contremaîtres effectuent le travail habituel des techniciens et se trouvent ainsi à agir comme des briseurs de grève (scabs).

Pour la rentrée des classes

Le Cégep présent aux Galeries Saint-Hyacinthe

Le Cégep de Saint-Hyacinthe sera présent les 23, 24 et 25 août au centre d'achats Les Galeries Saint-Hyacinthe, pour prendre part aux journées d'information précédant la rentrée scolaire 1979.

Au stand du Cégep, on présentera un document

audio-visuel pour les huit options professionnelles qui sont dispensées à Saint-Hyacinthe, de même que sur la vie collégiale en général.

De la documentation écrite sera également disponible au stand et

Val-Monts

Inscription des nouveaux résidents

La Commission scolaire Val-Monts désire aviser les nouveaux résidents qui ont des enfants d'âge scolaire de les inscrire dans le plus bref délai, si

ce n'est déjà fait, à l'école la plus rapprochée de leur domicile, en prévision de l'année scolaire 1979-80.

SI VOUS DÉSIREZ DIMINUER VOS IMPÔTS

Confiez-nous votre commande d'achat d'Actions de la Nouvelle Emission de

INVESTISSEMENT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE

Offre d'Actions Ordinaires au prix de \$30.00
lesquelles peuvent être incluses
par tout résident du Québec
dans un régime d'épargne-actions du Québec.

Ce genre de placements peut atteindre un rendement de

15%

tout dépendant du montant dont vous êtes imposable.

Nous vous invitons à nous rendre visite, nous pourrions alors vous fournir les renseignements désirés.

DESJARDINS COUTURE INC.

Maison fondée en 1939

Membres de la Bourse de Montréal et
L'Association Canadienne des Courtiers en
Valeurs Mobilières

1600, Boul. Girovard,
500, Place d'Armes,

SAINT-HYACINTHE
MONTRÉAL

774-5316-17
842-7975-76

éditorial

La pollution invisible...

Pour plusieurs, la pollution sous toutes ses formes reste un terme difficile à préciser. Pourtant, celle qui est la plus évidente, la pollution de l'eau, n'est peut-être pas la plus dangereuse.

Le ministre Marcel Léger viendra d'ici quelques jours à Saint-Hyacinthe afin de signer le protocole d'entente au sujet de la dépollution de la Yamaska. Il sera question bien sûr de tout le bassin de la rivière mais il y a fort à croire que la nouvelle forme de pollution dénoncée depuis si peu de temps, les pluies «acides» ne sera même pas abordée.

Le ministère de M. Léger a déjà suffisamment de travail avec la pollution de la rivière et le dossier semble assez confus pour espérer que toute la question de la pollution soit abordée.

Peut-être le ministre est-il mieux au fait du dossier que certains de ses fonctionnaires, mais il aura fallu en remuer le monde et des papiers pour obtenir, à la toute dernière limite, confirmation que la venue du ministre, le 24 août permettrait au protocole signé depuis des mois par Saint-Hyacinthe de devenir officiel...et que les millions dont il sera question ont déjà été mentionnés il y a exactement un an lorsque le ministère a

changé sa politique pour permettre la dépollution en amont de Saint-Hyacinthe.

Pourtant, ce nouveau fléau que constituent les pluies «acides» représente une forme de pollution beaucoup plus dangereuse que la détérioration du milieu aquatique.

Dans le cas de l'eau, le problème est de taille puisqu'il s'agit de fournir à toute la population des sources d'approvisionnement satisfaisantes en eau potable. Et c'est là un objectif de première importance.

Pour y arriver, il faut mettre en oeuvre un travail de dépollution et d'éducation. Mais cette purification d'un cours d'eau ou d'un bassin constitue un phénomène extérieur. La pollution linéaire, si l'on peut parler de la sorte, est visible, identifiable et malgré tout évitable dans une certaine mesure.

Celui qui le désire peut éviter la pollution de la rivière ou même la rivière elle-même.

Il en va tout autrement lorsqu'il est question de la pollution de l'air. Et c'est précisément de cela dont il est question lorsqu'on parle des pluies «acides». Le phénomène est aisé à saisir: la pollution industrielle et automobile se retrouve dans l'atmosphère et elle est

transportée sur de longues distances au gré des vents.

Cela veut dire qu'il n'est pas nécessaire de se trouver à proximité d'un centre industriel pour avoir à craindre les conséquences de cette forme de pollution.

Voilà qui est beaucoup plus grave que la pollution de l'eau et pourtant l'air est tout aussi essentiel à l'homme. Pas moyen de l'éviter ou même d'y remédier car en dehors du phénomène de la pluie acidulée, les relevés ne sont effectués que dans les grands centres...et à proximité des sources de pollution; ce qui ne garantit aucunement que c'est là que se retrouve la plus densité de celle-ci.

Sans tomber trop vite dans l'excès qui voudrait trouver dans cette forme de pollution du milieu la cause des maladies que l'on rencontre plus fréquemment dans le milieu, au moins sans l'expertise scientifique requise, il n'en demeure pas moins que c'est un phénomène qui ne peut laisser personne indifférent.

Contrairement à la pollution aquatique, toujours bien située dans l'espace, l'homme est confronté à une forme de pollution qui ne tient pas compte des distances et des frontières.

Cette manifestation nouvelle d'une

réalité sans doute ancienne ne peut être ignorée et surtout, il ne faut pas conclure trop vite qu'il n'y a rien à faire pour essayer de contrôler cette forme de pollution.

Pour y arriver, il ne faudrait pas attendre aussi longtemps que dans le cas de la pollution des rivières et des lacs. Une prise de conscience rapide est nécessaire pour agir maintenant.

Il faudrait aussi que les services de l'environnement soient plus actifs et diversifient leurs interventions. Tout le monde se rappelle le nombre effarant d'études et d'expertises qu'il aura fallu pour arriver à la conclusion que la rivière Yamaska était polluée à un degré inacceptable.

Pourtant tous les riverains le savaient depuis belle lurette.

La pollution de l'air à des distances très grandes du point d'émission est un phénomène nouveau mais il ne suffira pas de le déplorer pour arriver à mieux en saisir l'importance et surtout pour exercer une action positive en vue de protéger ce qui est encore plus cher que l'eau potable, l'air que chacun respire.

Un problème qui fait peur mais qui doit être envisagé avec plus de sérieux et plus de célérité que celui de la pollution des rivières!

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

Téléphone, quand tu nous tiens!

La grève générale des employés et des techniciens de Bell Canada se poursuit depuis quelques jours et rien ne laisse prévoir un règlement prochain dans ce conflit.

Cet arrêt de travail touche plusieurs milliers d'abonnés dans la région métropolitaine; à Saint-Hyacinthe, 1,750 clients sont privés du service téléphonique. De jour en jour, ce nombre s'accroît et tout abonné qui tient à garder son service espère de tout coeur qu'aucune panne ne s'abatera dans son quartier.

En 1979, on peut prétendre sans se tromper que le téléphone est un service essentiel et qu'une grève dans ce secteur peut avoir des conséquences malheureuses. Toutefois, les Québécois peuvent se consoler en pensant aux Européens qui doivent attendre plus d'un an avant que les employés du téléphone daignent se montrer le bout du nez et installer leur ligne.

Peut-être sommes-nous trop choyés au Québec? Ce changement radical semble faire mal à plusieurs... souvent trop habitués à recevoir tout, dans un laps de

temps très court! Les grévistes qui ne semblent pas lâcher prise, espèrent améliorer leurs conditions de travail, leur salaire... comment les en blâmer! Quant à la compagnie Bell Canada, elle a enregistré ces dernières années, des profits mirobolants malgré un taux d'inflation fort élevé! La campagne de publicité menée de main de maître par cette compagnie durant la grève coûte, dit-on, une fortune; on a pu voir dans plusieurs journaux du Québec, des espaces réservés et payés par Bell Canada racontant à sa façon la tournure des événements... Mais la version des syndicats n'apparaît pas... laissant l'odieux du conflit sur le compte des employés en grève!

On comprend d'une certaine façon que les compagnies qui arrivent tout juste à boucler le budget à la fin de l'année, tirent un peu de l'oreille lorsque le moment des négociations arrive; mais une compagnie qui enregistre à chaque année des profits excessifs devrait tout de même en faire bénéficier ses employés. Il ne s'agit pas ici de faire le procès de Bell Canada mais certains faits ne peuvent être passés sous silence!

Depuis une dizaine d'années, la compagnie Bell Canada détient le quasi monopole de ce service; plusieurs petites compagnies ont été achetées et d'autres appartiennent partiellement à Bell Canada qui en est le principal actionnaire. Le consommateur québécois n'a plus la possibilité de choisir la compagnie qu'il désire et si le service laisse à désirer, il n'a qu'à s'en mordre les pouces et attendre patiemment que les choses s'arrangent par elles-mêmes!

Il est évident que cette grève peut incommoder plusieurs personnes (lignes en dérangement, pannes de toutes sortes etc...) mais elle est sûrement moins odieuse à supporter qu'une grève générale déclenchée dans un hôpital!

Le chef d'une centrale syndicale bien connue a demandé aux abonnés de ne pas payer leur compte et d'attendre que le conflit se règle avant de faire quoi que ce soit. Pas de service, pas d'argent... Laissons à tous le choix de faire ce qu'ils veulent, après tout le téléphone n'est qu'un moyen de communication et il en existe bien d'autres!

Louise Lamothe

EN MARGE

Glou-glou (II)

M. Marcel Léger
Hôtel du gouvernement
Québec, P.Q.

Mon cher Marcel,

Je reprends ma plus belle plume (d'écaïlle) pour t'adresser un petit coup de chapeau concernant tes intentions bien déclarées de passer à l'action dans l'assainissement de notre grande mare, la Yamaska. Je ne sais si c'est le dernier S.O.S. que je t'ai lancé, il y a deux semaines, ou encore les cadavres de notre grande famille "piscicole" qui flottent sur les eaux brunes, rouges, blanches, de notre jolie rivière, qui t'ont ému le plus, mais je tiens à te remercier au nom de mes frères dorés, et du fond de l'eau en plus, de tes récentes déclarations. La nouvelle nous réjouit d'autant plus que depuis le temps qu'on nous chante le refrain sur tous les tons et sous tous les gouvernements, on commençait à se poser de sérieuses questions. L'invitation à prendre un coup (d'eau) à la maison tient toujours. Viens vendredi si tu peux.

Affectueusement, Neptune
A.R.



Un conflit de plus
en plus lourd à porter...

lettres OUVERTES

Pour avoir compris...

1979, 08, 10

À tous les propriétaires de la ville de Saint-Césaire.

Le 9 juillet dernier, un groupe de propriétaire analyse la situation qui prévaut à Saint-Césaire et décide de former le Comité du "OUI" au 394. On se devait de terminer le golf à cause des montants investis et, d'amortir la dette du règlement 394 en 20 ans. Une trentaine de bénévoles ont diffusé l'information et, ces derniers ont apprécié le bon accueil des résidents de Saint-Césaire.

Le verdict des Propriétaires est concluant; ils ont inscrit 390 OUI soit 80% des votants.

Qu'il me soit permis de remercier publiquement: 1.- Ce groupe de trente bénévoles de tous âges et de toutes les sphères d'activités. 2.- Ces propriétaires de Saint-Césaire qui se sont prévalus de leur droit de vote et qui ont exprimé leur volonté au OUI.

Nous avons tous une leçon à tirer de cette journée de référendum; il faudra prévenir dans le futur les situations du moindre mal et, ceci sera assuré par une participation de tous aux problèmes qui nous concernent.

Veillez agréer, propriétaires de Saint-Césaire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Comité du "OUI" au 394
par: le président C. Wagner.

Des remerciements chaleureux...

Le groupe 4-H d'Alberta remercie sincèrement les familles du Québec pour leur hospitalité et leur gentillesse envers nous pendant notre séjour du 23 juillet au 4 août.

Nous nous souviendrons toujours de ce bon temps que nous avons passé au Québec et nous espérons que

N.D.L.R.:

Le Courrier publie, avec plaisir, les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres des lecteurs, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

Merci à chacun.

Club 4-H de la région de Calgary
E.L. Klemmensen

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE
fondé en 1853



Atelier syndiqué
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale
du Québec

(c) 239971

Abonnement:
Camelot: 40 la semaine
\$20.00 par année.

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef Pierre Bornais
Journalistes

Alain Rodier
Marcelle Raïche
Louise Lamothe
Louis Norris
(éditorialiste)
J.-Marie Fontaine
(sports)

Collaborateurs Juliette Lassonde (recettes)
Gabriel Meunier
(Acton Vale)
Anita-D. Paquette
Rougemont - Marieville

Photographe Raymond Bélanger

Directeur de la publicité Gérard Côté
Publicitaires Réal Brodeur
Paul Paradis

Directeur du tirage Luc Sylvestre

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Poste: Au Canada \$18.60 par année
aux États-Unis \$30.00 par année

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

dossier

Un nouveau fléau:

Les pluies "acides", une pollution qui menace des régions entières

par Pierre Bornais et Alain Rodier

Depuis quelques semaines seulement, la question des pluies acides a été portée à l'attention de la population alors qu'une autre fois, le sujet fut à l'origine d'un affrontement entre Québec et Ottawa. À une rencontre avec les Américains pour discuter de la chose, le ministre fédéral n'avait pas cru bon d'inviter son collègue provincial.

Ce dernier en fut d'autant plus offusqué que, tous les rapports le confirment ce phénomène que représente en quelque sorte un nouveau fléau menace très particulièrement le territoire québécois.

Mais de quoi s'agit-il exactement?

Comme l'explique l'article d'information scientifique ci-contre, toutes les émissions de gaz (bioxyde de soufre ou d'azote) provenant des industries et des automobiles se retrouvent dans l'atmosphère. En s'associant avec l'eau, ils forment des acides qui, poussés par les vents peuvent se déplacer sur des dizaines et des milliers de kilomètres avant de se déverser sur le sol et y agir de façon irréversible.

Ce danger n'appartient pas à la science fiction mais il est devenu une réalité de tous les jours.

Le phénomène:

Dans un article qui paraît dans l'édition d'automne de la revue québécoise "Faits de pêche", cette question des pluies acides est abordée en profondeur et l'auteur pousse un cri d'alarme en rappelant à quel point la faune et la flore de l'Est du Canada est menacée.

Si le phénomène scientifique basé sur le principe que "rien ne se perd, rien ne se crée" est connu depuis longtemps; si les applications de celui-ci ne manquent pas dans la vie de tous les jours, il aura fallu des effets comme ceux rapportés à New York, alors que des femmes ont décroché de leurs cordes à linge des draps en lambeaux, pour que certains individus, préoccupés d'écologie et d'environnement, recherchent plus en profondeur les causes de ce phénomène, son développement et ses répercussions.

Les causes sont simples, ce sont les gaz d'émission de l'industrie et de l'automobile qui se retrouvent dans l'atmosphère et se transforment en acides.

Le développement du phénomène remonte sans doute à des décennies mais avec l'intensification de l'activité industrielle et la multiplication des automobiles, les pluies "acides" ont connu un bond en avant qui sème la crainte chez tous ceux qui ont eu à étudier les effets de ce fléau.

Les répercussions sont considérables puisqu'il y a déséquilibre dans la nature et que les lacs se vident de leur faune alors que les plantes sont rabougries et d'un rendement peu intéressant.

À titre d'exemple, on peut parler des lacs des Adirondaks, situés à plusieurs centaines de milles des zones industrielles et en pleine nature qui sont aussi vides de vie animale que le réservoir d'un aqueduc.

Après avoir essayé d'expliquer vainement la raison de cet état de choses, des chercheurs eurent l'idée de recueillir l'eau de pluie au centre du lac... surprise et désarroi, cette eau "naturelle" possédant un ph aussi élevé que le vinaigre ou le jus de citron. C'était là la

cause de la disparition des poissons. Et depuis, le phénomène a été remarqué à de nombreux endroits et s'étend rapidement.

Les vents

La menace que font peser les émanations industrielles et automobiles est suffisamment lourde pour inquiéter les populations qui vivent dans le voisinage de l'industrie. Mais elle ne touche pas qu'elles puisque les vents peuvent charrier ces déchets sur des centaines de kilomètres et alors causer des dégâts bien loin de leur point d'origine.

Et c'est là que la question de la région maskoutaine fait surface.

Car ce n'est certes pas l'industrie lourde qui peut menacer l'équilibre écologique de la région, pas plus d'ailleurs que la seule circulation automobile.

Comment peut-on dire alors que la région est plus particulièrement éprouvée? À cause de la direction des vents dominants et de ce qu'il est convenu d'appeler le corridor d'évacuation!

Interrogé à ce sujet, un porte-parole d'Environnement Canada a admis que la région n'avait pas fait l'objet de recherches particulières de la part de cet organisme mais qu'il existait par contre des statistiques du ministère québécois des Richesses naturelles.

Des recherches ont été entreprises dans la Mauricie et les résultats ont prouvé que certains lacs de cette région présentaient des signes évidents de trop grande acidité.

À la question précise des vents dominants, il a fallu avoir recours à d'autres informations d'origine américaine qui établissent le corridor d'évacuation ouest-est au cours de l'année.

Et selon les graphiques disponibles, le corridor d'évacuation estival (durant les mois d'été) traverse carrément la région mais seulement après avoir ramassé sur son passage les émanations transportées par les vents dominants de part et d'autre de ce couloir.

À Saint-Hyacinthe:

Puisque ce corridor d'évacuation passe au-dessus de la région maskoutaine et, selon les rapports disponibles, peu nombreux et fort discrets malgré tout, y exerce son influence novice, y-a-t-il danger?

Non selon un porte-parole d'Environnement Canada puisque les roches-mères du sous-sol de la région sont très riches en carbonate de calcium et neutralisent en quelque sorte l'acidité des pluies.

Mais c'est tout ce qui peut être dit pour le moment. Il n'est pas question des effets sur les éco-systèmes sinon "qu'ils peuvent encore ou prendre"... Et quand les quantités de carbonate de calcium des roches-mères ne suffiront plus? Pas de réponse.

Voilà certes une question qui ne devrait pas rester sans réponse et le travail se poursuit afin d'essayer d'approfondir ce dossier davantage même si les informations sont minimes et fragmentaires et surtout essayer de savoir si oui ou non la santé de la population peut avoir à souffrir de ces pluies "acides".

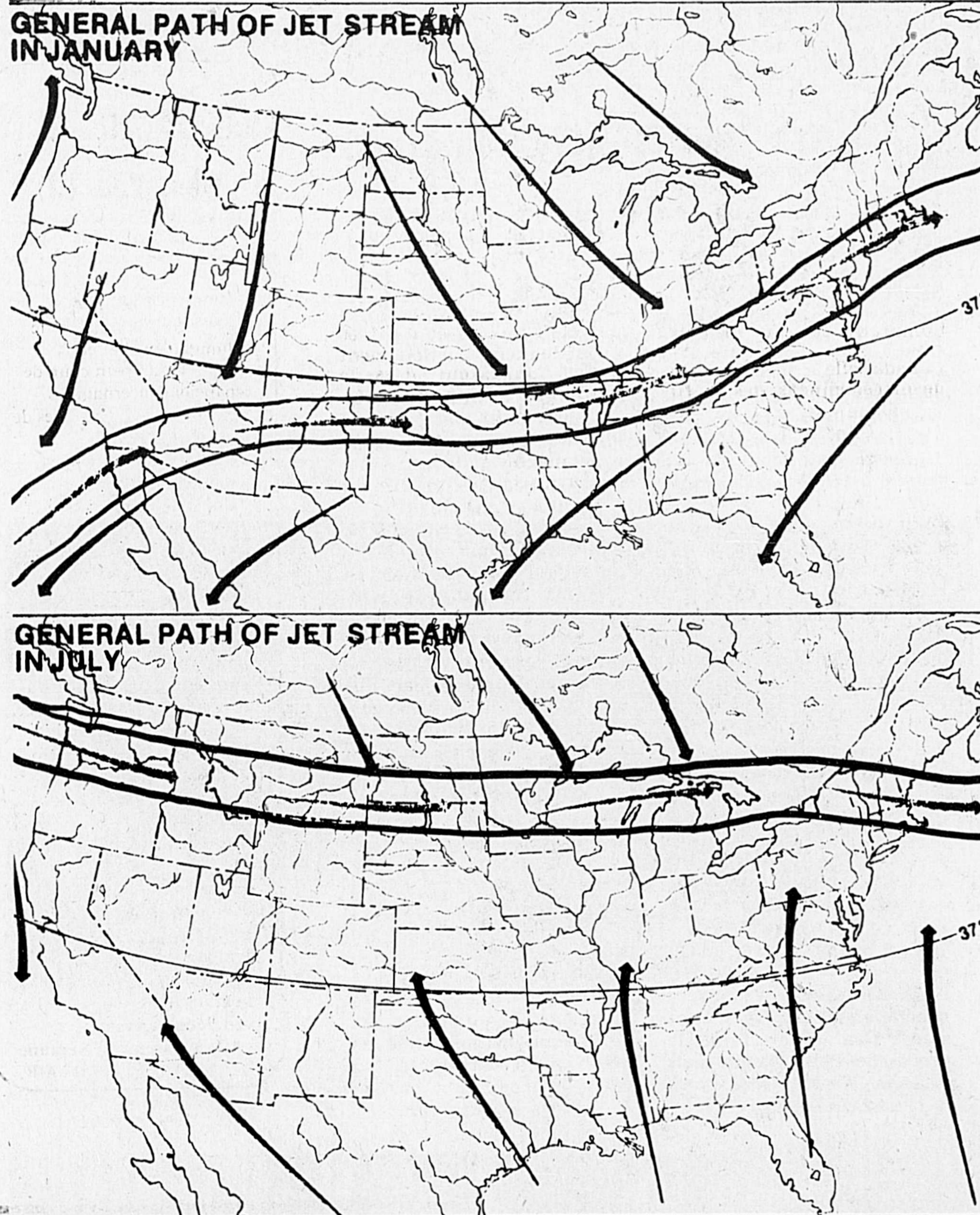
Des réactions:

Le gouvernement canadien a décidé d'intervenir avec vigueur pour mettre fin aux graves problèmes économiques et environnementaux causés par les pluies "acides". C'est du moins ce que vient de faire savoir M. John Fraser, ministre de l'Environnement à Ottawa.

Selon M. Fraser, le Canada ne fait pas encore sa juste part dans la lutte contre ce fléau moderne et le gouvernement fédéral édictera de nouveaux règlements à cette fin, allant jusqu'à forcer la main aux provinces si cela s'avérait nécessaire.

Au Québec, les smelters de la compagnie Noranda déversent des tonnes d'oxyde de soufre dans l'atmosphère à chaque heure sans que le gouvernement québécois n'ose intervenir trop vigoureusement. En Ontario, le gouvernement a aussi consenti des adoucissements en faveur de l'Inco à Sudbury.

Sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, les nouveaux règlements anti-pollution régissent fermement le teneur en soufre des huiles à chauffage pour réduire la production d'oxyde de soufre et des contraintes sévères frappent aussi les raffineries de Montréal-Est.



À Saint-Pie

Un bambin écrasé par un tracteur

par L.L.

Un bambin de quatre ans, Bruno Lanouette, de Saint-Antoine-des-Laurentides, a perdu la vie lundi peu après 17 heures, alors qu'il fut écrasé par un tracteur de ferme, au 1847 Haut de la Rivière-Nord, à Saint-Pie.

Ses parents étaient en visite dans cette municipalité et le

jeune Bruno est allé jouer dans le pré avoisinant avec d'autres enfants.

Le propriétaire de ce pré qui était à y travailler n'a pas vu l'enfant qui s'était approché du tracteur et l'aurait écrasé. Les parents ont eux-mêmes tenté de secourir le jeune Bruno et l'ont transporté dans leur voiture à l'hôpital Honoré-Mercier de

Saint-Hyacinthe. Le Dr Marcoux n'a pu que constater le décès. Ce sont les autorités de l'hôpital qui ont averti les policiers de la Sûreté du Québec, section Saint-Hyacinthe, du drame qui venait de se produire. Les agents Compagnon et April ont rédigé les rapports et ont débuté l'enquête.

La pluie menace nos lacs

Il y a quelques années, à New-York, des ménagères ont dû décrocher de leurs cordes à linge des lambeaux de draps brûlés et troués par des pluies acides. Ce sont maintenant les lacs et forêts du Québec qui sont menacés par des pluies d'acides nitrique et sulfurique.

Cette forme de pollution insidieuse, dont on commence à saisir l'ampleur, provient pour les deux tiers du bioxyde de soufre (SO2) dégagé lors du raffinage des minerais de cuivre, de plomb et de zinc et, pour le tiers, du bioxyde d'azote (NO2) issu de nos moteurs à explosion. Lorsqu'il pleut, ces gaz s'associent avec l'eau atmosphérique pour constituer des acides corrosifs. Incidemment, les nombreuses maladies de peau constatées, en juillet dernier, chez des baigneurs, à proximité des raffineries de cuivre de Noranda, pourraient être reliées à ces précipitations acides.

Quoique ce genre de pollution soit aggravé dans les zones industrielles, des pluies acides peuvent se manifester à plus de 1000 km du lieu d'émission des gaz toxiques. C'est ainsi que la région de Saint-Hyacinthe, située dans le corridor d'évacuation (de l'ouest vers l'est) des fumées industrielles du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre, est particulièrement éprouvée. Il semble même que l'augmentation du taux de mercure dans les poissons du nord-ouest québécois soit autant reliée à ces pluies qu'aux déversements clandestins de sous-produits mercuriels par les industries forestières et minières locales.

Ces pluies affectent aussi le sol en délogant le calcium qui s'y trouve. Qu'il suffise, pour s'en convaincre, de laisser dans un verre de cola une dent: elle disparaît en quelques jours. À cause de ses roches précambriennes, le Québec (le nord-ouest, en particulier) possède un sol pauvre en calcium. Or cet élément joue un rôle prépondérant dans les échanges d'ions qui président au cycle de la vie des plantes. L'équilibre végétal est bouleversé par les acides qui précipitent le calcium dans l'eau. Ce phénomène est accentué par les coupes à blanc effectuées dans les débusquements sur de vastes étendues de forêts, multipliant ainsi les effets d'érosion et provoquant la migration du calcium des sols sylvestres.

On estime qu'en Ontario 140 lacs sont déjà pollués et que des milliers d'autres sont menacés. Le Québec étant dans une situation semblable, deux éléments majeurs de son économie pourraient en subir les contre-coups: les ressources hydrauliques et le bois de pulpe et papier. Mais un autre élément majeur de cette économie empêche l'industrie de pallier aux inconvénients écologiques de son activité: la loi du profit maximum.

Guy Arbour (Service Hebdo-science)

LUCIEN MARTEL ANDRÉ DEVEAULT

OPTOMÉTRISTES

Examen de la vue verres de contact

435 Hotel-Dieu 773-2210

Le pessimiste: déchire son billet avant le tirage

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!



ACME PONTIAC-BUICK INC.

TRANS-AM 10^e ANNIVERSAIRE



La compagnie GM, division Pontiac, Buick a produit 500 Trans Am 10e anniversaire pour tout le Canada.

Acm é Pontiac Buick Inc. vous offre cette Trans-Am toute équipée, toit ouvrant, avec radio am/fm stéréo, cassette, air climatisée.

Tu recherches une voiture sport spéciale! Viens l'essayer. Quantité limitée.

3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe Tél. 774-5301

nouvelles RÉGIONALES

Lauréats régionaux

Saint-Lambert et Saint-Césaire, ville et village fleuris

Saint-Césaire, comté de Rouville, et Saint-Lambert, comté de Chambly, ont été proclamées respective-

ment "Village fleuri du Québec" et "Ville fleurie du Québec" pour la région agricole 06 la dimanche 19 août à l'occasion de la

journée nationale des villes et villages fleuris du Québec.

C'est M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture du Québec qui a dévoilé le nom des lauréats. Les gagnants nationaux sont Alma et Saint-Patrice de Beauvillage. Les 26 municipalités gagnantes des concours régionaux de même que les deux grandes championnes nationales se sont partagées une somme de \$29,000 en prix.

Le concours "Villes et villages fleuris du Québec" était ouvert à toutes les municipalités du Québec soucieuses de la beauté de leur environnement et ce, quel que soit leur statut.

Que les localités soient désignées sous le nom de cité, canton, cantons-unis, paroisse, réserve indienne, ville, ville-cité, village ou encore qu'elles soient non-organisées ou sans désignation, toutes ont été invitées à participer.

Dans le but de favoriser une compétition judicieuse, le Québec a été divisé en 14 régions, soient les 12 régions agricoles de même que la région de Montréal (territoire de la communauté urbaine de Montréal et ville Laval) et la région de Québec (territoire de la communauté urbaine de Québec).

D'autre part, les municipalités ont été

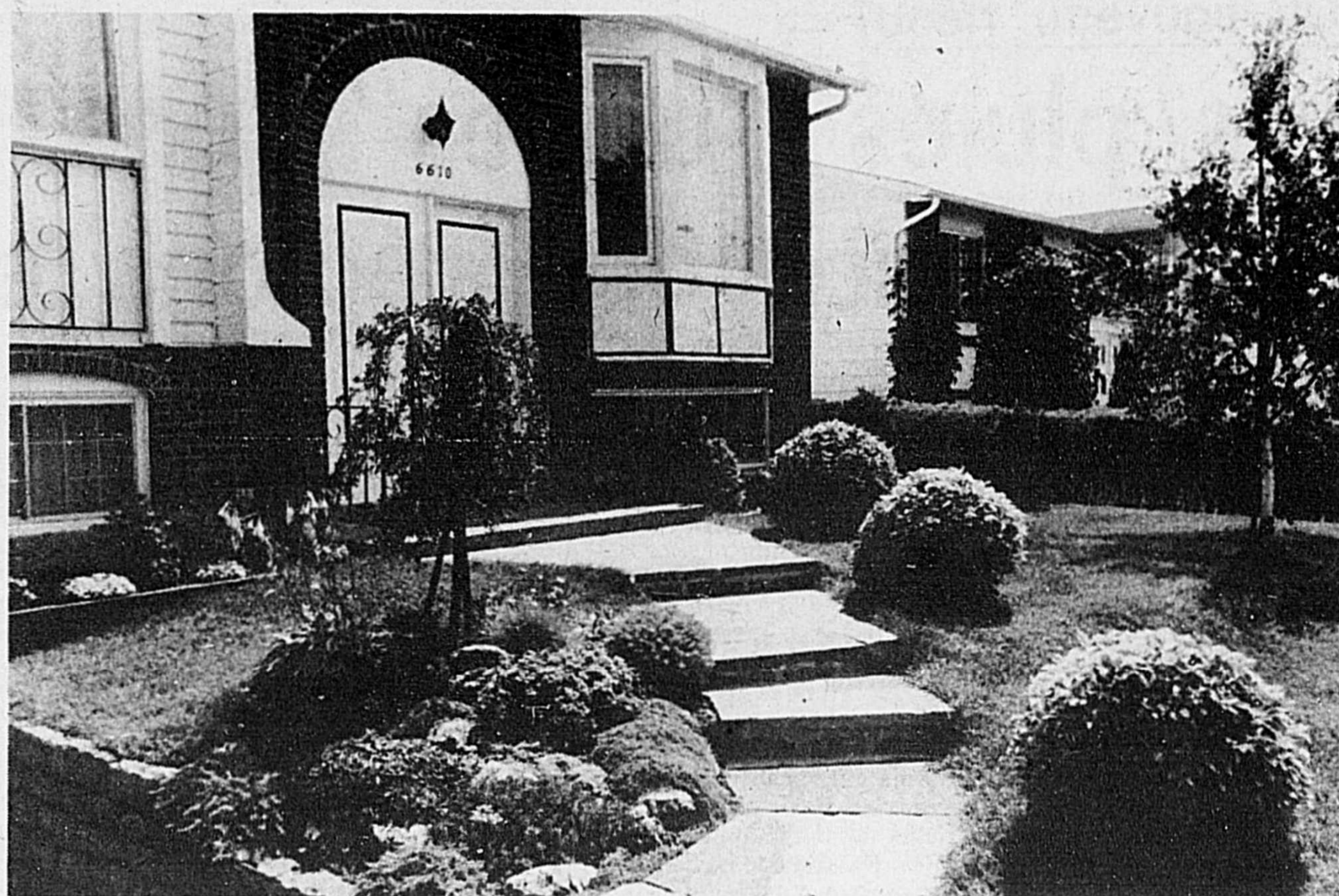
classées en deux catégories: les municipalités comprenant 5,000 habitants et moins (identifiées aux fins du concours sous le nom de village) et celles comprenant 5,000 habitants et plus (identifiées aux fins du concours sous le nom de ville).

Quant aux municipalités ayant une population de plus de 30,000 habitants, leurs quartiers avaient la possibilité de s'inscrire de façon autonome et ce, au même titre que toute autre localité.

Les municipalités de moins de 5,000 habitants comprises sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal concourraient toutefois à l'intérieur de la région agricole 10 et celles de la communauté urbaine de Québec concourraient dans la région agricole numéro 2.

Saint-Lambert et Saint-Césaire, de même que les villes et villages de toutes les régions agricoles du Québec, ont reçu du ministère de l'Agriculture un certificat honorifique et une bourse de \$1,000.

Le jury national a choisi deux municipalités gagnantes parmi les lauréats régionaux. Alma et Saint-Patrice de Beauvillage ont reçu une bourse additionnelle de \$1,500 ce qui a fait un prix global de \$2,500.



Il n'y a rien de mieux qu'un bel aménagement paysager pour rehausser la valeur d'une propriété, d'un quartier, d'une municipalité. Les Québécois qui mettent en pratique le slogan des concours qui est "Faites-en voir de toutes les couleurs" seront certainement les premiers à s'en réjouir.

Saint-Césaire

"Le coeur ne vieillit pas"

Cette chanson traduit bien l'état d'âme dans lequel se trouvaient plusieurs invités, à une fête organisée par le nouveau comité de bénévolat de Saint-Césaire.

Environ 25 personnes des 3e et 4e âges, pour la plupart des pensionnaires de Val-Joli et un couple du Centre d'Accueil de Rouville, ancien résident de Saint-Césaire, avaient été amenés au club de golf de la Vallée Yamaska, par des bénévoles en aussi grand nombre, qui avaient unis leurs efforts et donné un peu de leur temps pour dispenser, de la joie, de la gaieté et surtout beaucoup d'attention, à ceux-la qui

nous ont tracés le chemin.

Des musiciens et des chanteurs ont agrémenté l'après-midi, dont M. Lionel Voyer avec la chanson "Le coeur ne vieillit pas", faisant naître beaucoup d'émotion parmi l'assistance.

Un goûter avait été préparé et tous fraternisèrent, causant avec ces gens qui ont beaucoup à nous dire, à nous raconter.

Interrogés sur ce qu'ils avaient aimé le plus de cette journée, tous se sont accordés pour dire qu'ils avaient beaucoup apprécié tous ce qui avait été fait pour eux, mais ce qui les avait touchés davantage, c'est la fraternité qui

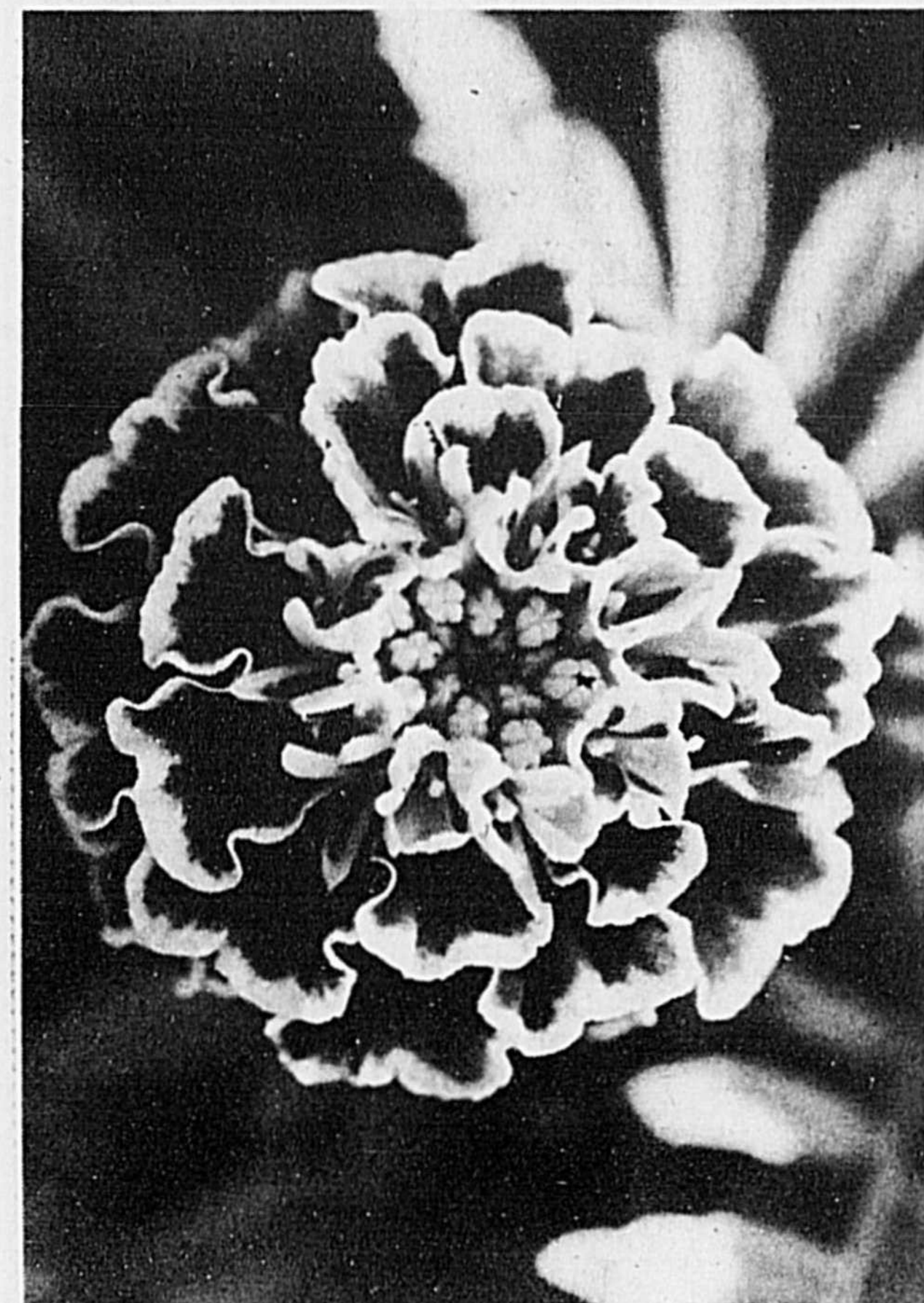
s'est dégagée et la présence de plusieurs étudiantes, qui ont donné un bouquet de fraîcheur et de jeunesse à la rencontre. Un autre a déclaré, "On a pensé aux vieux".

Pour les membres du comité de bénévolat de Saint-Césaire, c'est une première qui a été soldée de succès, et on espère pouvoir renouveler l'expérience prochainement. Le nouveau comité est une cellule du Centre de Bénévolat de Marieville. Soeur Fernande Beaugard et M. Jean Beaugard, président de ce mouvement, étaient présents, ils ont adressé la parole de même que

l'abbé André Vincent, curé de Saint-Césaire. M. Clément Lessard, était animateur pour l'occasion.

Les activités terminées, les bénévoles ont reconduit les bénéficiaires dans leurs demeures que certains retrouveront avec nostalgie, se demandant sans doute, quant aurons-nous l'occasion de revivre à nouveau de tels moments, de revoir des plus jeunes et parler de ce qui a été leur vie, comme nous aujourd'hui, qui prendront leur place, un jour... pas si loin... peut-être... pensons-y... pensons à eux.

Un jour, ce sera notre tour.



C'est le dimanche 19 août que fut proclamée "Journée nationale des villes et villages fleuris du Québec". C'est à cette occasion que les lauréats des concours ont été connus. Ces compétitions sont organisées pour la première fois en Amérique du Nord par le ministère de l'Agriculture du Québec en collaboration avec la Fédération provinciale des sociétés d'horticulture. Elles visent à sensibiliser les Québécois à l'art de l'horticulture et à leur donner la possibilité d'embellir et de fleurir le Québec.

Les 24, 25 et 26 août

Le festival de la pomme de Rougemont

Le festival de la pomme à Rougemont aura lieu les 24, 25 et 26 août. Aujourd'hui, la pomme est devenue un attrait touristique majeur et plusieurs activités sont nées du thème de ce fruit.

Les festivités débuteront le vendredi 24 août à 16 heures, au centre de l'interprétation de la pomme par le lancement du "Profil communautaire de Rougemont". À 19 heures, à l'église anglicane sera jouée la pièce "Guillaume tel quel" par le théâtre en Douce, suivie à 21 heures, d'un grand feu de joie, au terrain de l'agriculture.

Le samedi 25 août, de 10 heures à 17 heures, il y aura des visites guidées du centre d'interprétation de la pomme; de 11 heures à 16 heures, des tours guidés dans le village et ballades dans les vergers; de 11 heures à 17 heures, visite de la conserverie Légubec;

de 11 heures à 17 heures 30, visite de Cidrobec; de 12 heures à 17 heures, visite des artisans à l'oeuvre à la maison de l'artisanat Bourjean; 14 heures, pièce de théâtre à l'église anglicane; 18 heures 30, souper au terrain de l'agriculture et 21 heures, spectacle de musique québécoise avec "Le rêve du Diable".

Les activités reprendront le dimanche à compter de 10 heures par la visite du centre d'interprétation de la pomme; de 11 heures à 16 heures, découverte du patrimoine; de 11 heures à 17 heures, visite de Cidrobec avec dégustation de cidre; de midi à 17 heures, les artisans à l'oeuvre à la maison d'artisanat Bourjean; à 13 heures, spectacle de ballet-jazz; 14 heures, "Il était une foire", spectacle d'acrobatie, de mimes, de chansons et de marionnettes; 14 heures, spectacle de chansonniers; 15

heures 30, jeux et concours pour enfants avec la participation de clowns; 15 heures 30, compétitions pour adultes sur les légendes de la pomme; 16 heures 30, remise des prix aux enfants et aux adultes; 17 heures, clôture du festival par une dégustation de tarte aux pommes géante en plein air.

Pour les personnes intéressées aux transformations de la pomme, trois cidreries de la région sont ouvertes aux visiteurs. La cidrerie Le Montagnard de Mont-Saint-Hilaire offre une dégustation de cidre et fromage et une visite de la cidrerie aux groupes de plus de 40 personnes au coût de \$3 par personne sur semaine seulement. On doit cependant réserver deux semaines à l'avance soit pour la matinée, l'après-midi ou la soirée au numéro de téléphone 467-2073. La cidrerie Cidrobec

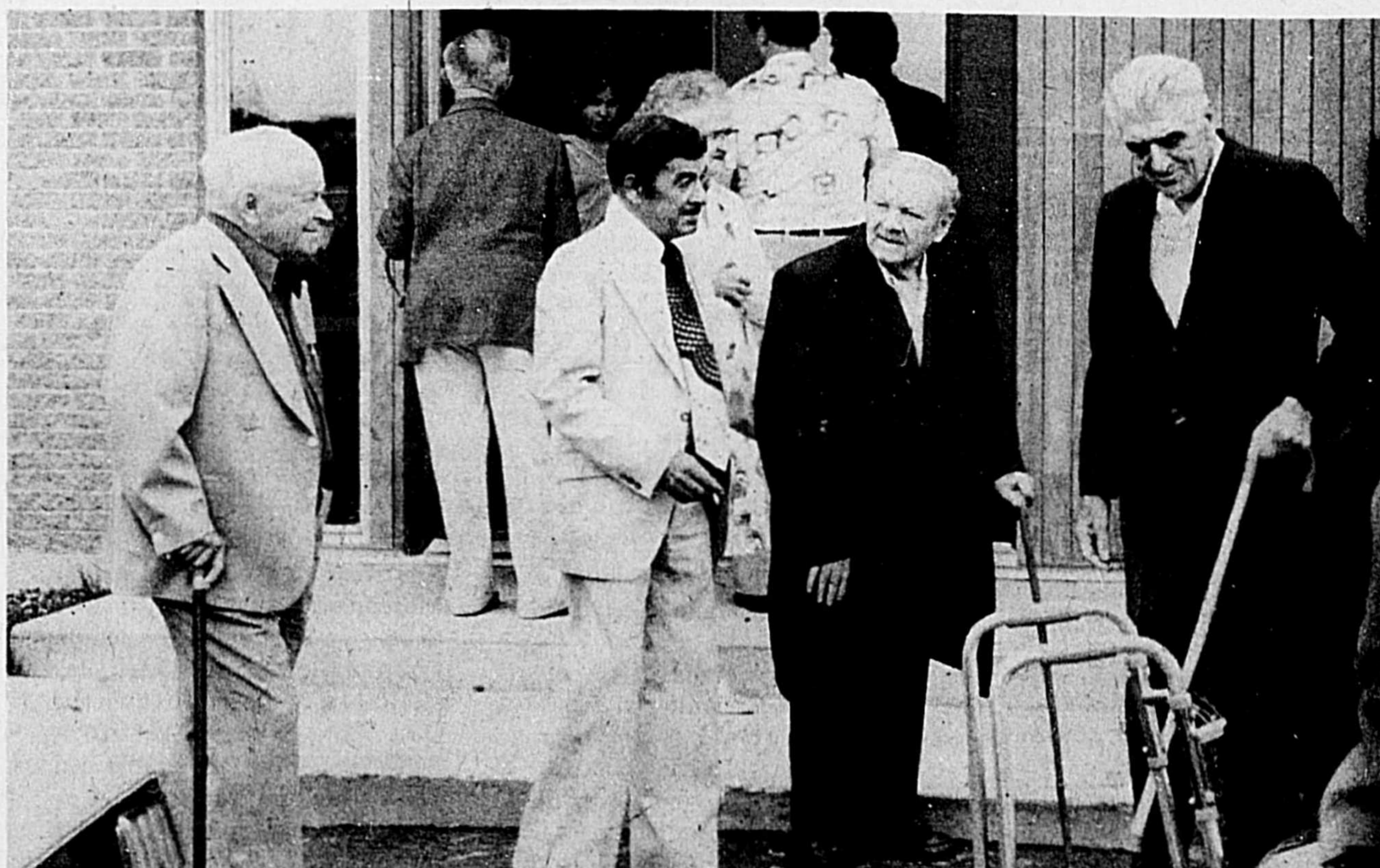
de Rougemont présente une projection audiovisuelle et une dégustation de cidre et fromage du lundi au samedi, de 14 heures à 16 heures 30 et de 20 heures à 23 heures, au prix de \$2 et \$3. Les groupes doivent être de 30 à 60 personnes et on réserve un mois à l'avance au numéro 861-2404.

Aussi à Rougemont, le centre d'interprétation de la pomme renseigne les visiteurs sur la culture de la pomme, les différentes sortes enfin sur tout... Pour de plus amples renseignements, on peut téléphoner à 469-4747.

Aussi une brochure intitulée "Répertoire des producteurs qui offrent le cueillez vous-même" est disponible au Service de l'Information/ministère de l'Agriculture du Québec, 1140 rue Taillon, Québec, G1N 3T9 ou en composant (418) 643-2516.



Un magnifique gâteau a été distribué à tout le monde après le goûter servi par de nombreuses bénévoles, dont plusieurs étudiantes.

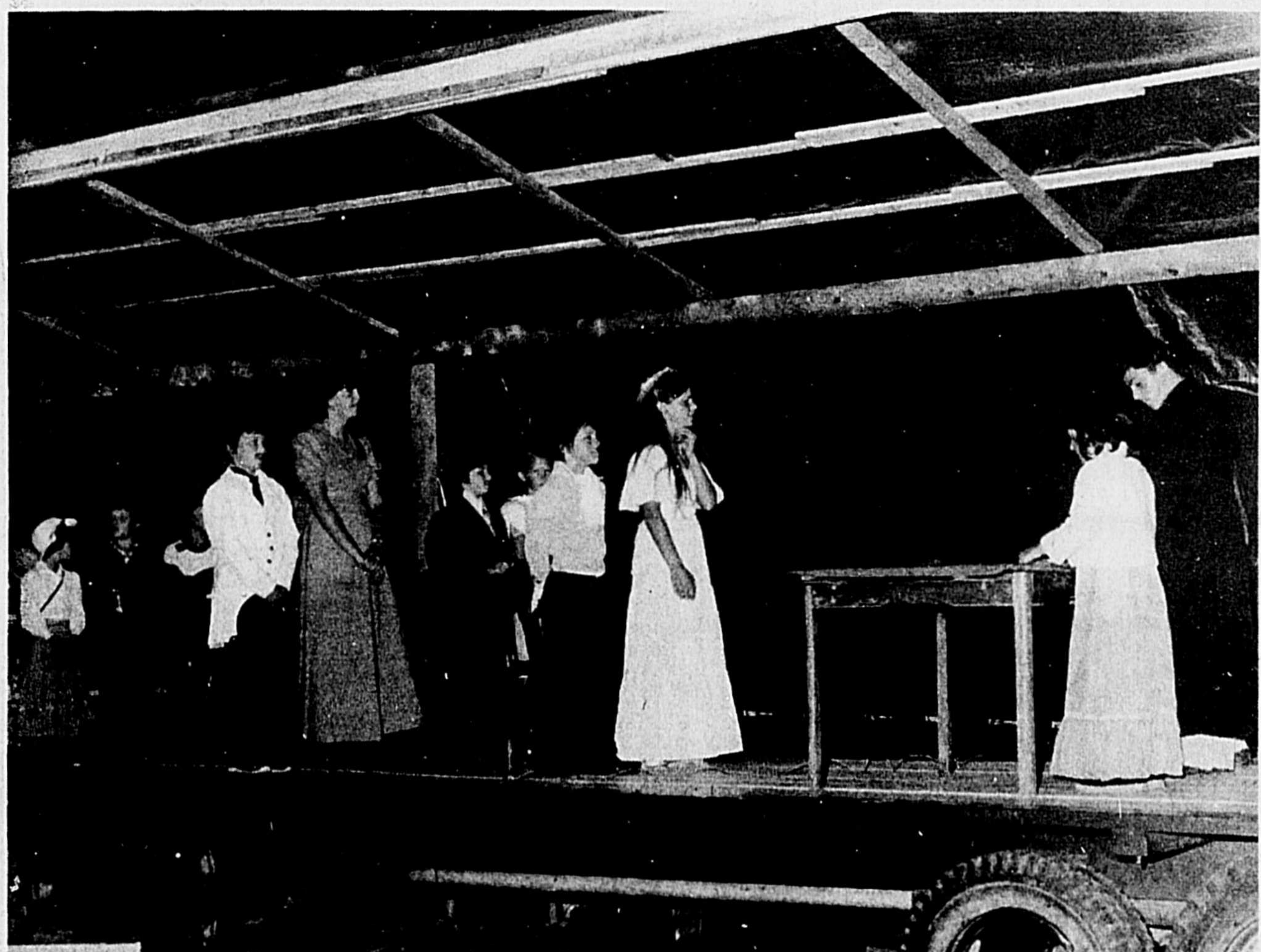
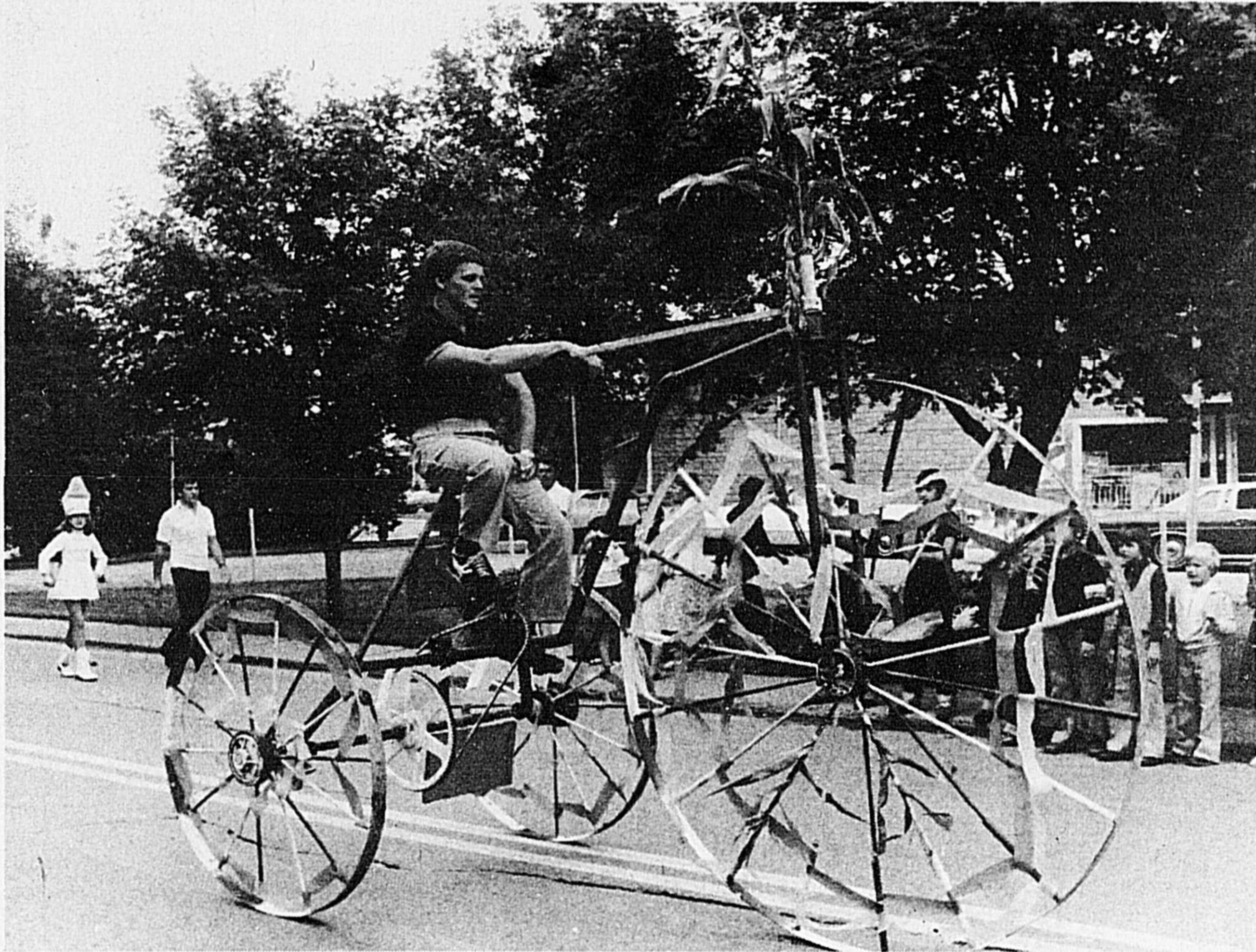


C'est le moment du retour, un peu nostalgique pour certains qui se demandent quand seront-ils invités à sortir de nouveau?... cela dépend de nous les plus jeunes, nous qui prendront leur place.

nouvelles RÉGIONALES

A La Présentation

Le festival du blé d'Inde, un succès malgré le mauvais temps



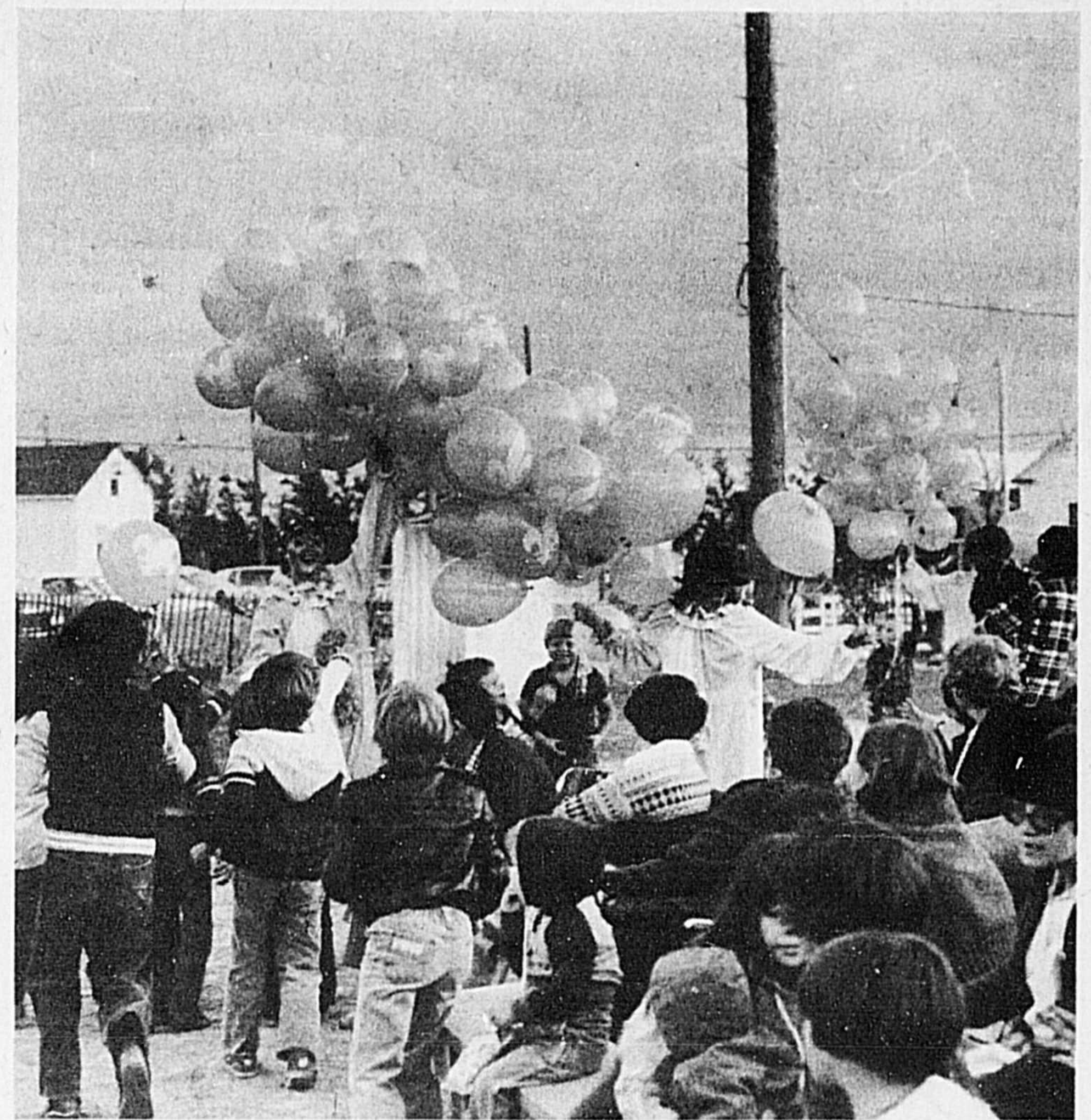
En dépit de la température maussade, le festival du blé d'Inde de La Présentation qui s'est tenu les 16, 17, 18 et 19 août, a remporté beaucoup de succès. Selon les dires des organisateurs, le défilé dans les rues du village et la démonstration de corps musicaux qui se sont déroulés dimanche après-midi ont attiré, cette année, une assistance record. Il va de soi que les quelque 2.000 spectateurs ont pu admirer et apprécier à leur juste valeur les différents exhibits qui composaient le défilé.

Durant cette fin de semaine de festivités toutes spéciales qui coïncidait avec le 25^e anniversaire des Loisirs, La Présentation et ses résidents avaient vraiment un air de fête... de quoi faire reculer le mauvais temps!

Comme par les années passées, le festival du blé d'Inde, de par les activités qui ont été mises de l'avant par le comité organisateur, a rejoint tous les groupes d'âges. Jeunes et moins jeunes ont, en effet, pu profiter des activités conçues à leur intention. Le théâtre des petits et le cinéma des jeunes comptaient plusieurs adeptes durant cette fin de semaine spécial. Quant au concours de tire de mini-tracteurs, cette activité a, elle aussi, obtenu un fier succès.

Bien que la soirée du samedi ait été assombrie quelque peu par la température peu clémente, il n'en demeure pas moins que le festival du blé d'Inde de La Présentation a, cette année encore, été fort apprécié de la population.

On devrait donc répéter l'expérience l'an prochain et, en se souhaitant bonne chance dès à présent, le soleil devrait, cette fois-là, être de la partie.



Surprise Les 80 arrivent
Surprise Nos prix...
Venez nous voir
Vous ne serez PAS MAL PRIX
Surprise Le patron s'occupe
lui-même de la
mécanique et du service.

MAZDA G.L.C.



Venez en faire l'essai chez



boulevard laurier auto

4285 Boul. Laurier Tél.: 774-1345

ANGLAIS - ESPAGNOL

(permis de culture personnelle, Ministère de l'Éducation du Québec 440526)



Centre d'Enseignement de l'Anglais Enr.

1626 rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe

Groupes homogènes (maximum de 6 étudiants)

Méthode active axée sur des situations d'apprentissage adaptées aux besoins du groupe.

ANGLAIS: 60 heures (80 périodes) 6 semaines

COURS PRIVÉS OU SEMI-PRIVÉS:

horaires et nombres d'heures

basés sur vos besoins et votre disponibilité.

ESPAGNOL: cours privés ou semi-privés.

Début des cours: le 10 septembre.

Communiquez avec: Jeannine Lagacé **774-4401**

(Les frais de cours sont déductibles de votre impôt)

nouvelles RÉGIONALES



La lecture de la charte a été la première étape à franchir lors de la réunion tenue chez les Métalos de Marieville, et qui ont gracieusement mis leur salle à la disposition du club, dès leur première réunion de formation. Nous retrouvons dans l'ordre habituel: M. Maurice Poulin, trésorier, Mme Liliane Sansoucy, secrétaire, M. Réjean Plourde, président, Mme Claire Plourde, secrétaire et M. Germain Sansoucy, vice-président.



Tournoi de golf club Richelieu

Près de 200 personnes étaient réunies pour le souper du club Richelieu, Chambly-Marieville, tenu au Club Nautique de Chambly, à la suite du tournoi de golf annuel du club Richelieu, auquel 80 golfeurs ont participé. M. Laurent Poulin, président d'honneur du tournoi a procédé à la remise des trophées. M. Laurent Poulin, remet le trophée du meilleur net chez les membres, à M. Fernand Touchette, de Touchette Excavation Marieville, qui a enregistré un pointage de 73, à droite, le futur secrétaire M. Paul Lamy.

Marieville

C'est officiel

C'est maintenant officiel, le club de Chasse & Pêche de Rouville Inc., est reconnu avec l'acceptation de la charte par le Ministère des Consommateurs, Corporations & Institutions financières, du Québec, sous la 3e partie de la Loi des Compagnies.

Les membres du comité provisoire se sont réunis et résolument mis au travail. Tout est à faire, mais on commencera d'abord par recruter des membres, puis on a pensé à organiser un concours de panaches de: caribou, chevreuil et orignal. Toutefois, il faudra être membre pour s'enregistrer à ce concours. Des trophées seront remis lors d'une soirée du club, annoncée en temps voulu.

Le responsable est M. Gérard Blanchard et les personnes désireuses d'en savoir davantage, pour-

ront l'appeler à 460-7364. Présentement, des directeurs ont été nommés pour commander des cartes de membres et écussons, le comité est également à la recherche d'un terrain de tir et d'un local.

Les suggestions positives seront appréciées, il suffit de s'adresser à l'un des membres de l'exécutif. Il s'agit de M. Réjean Plourde, président 460-4579, Mme Claire Plourde, publiciste, M. Germain Sansoucy, 460-7685, vice-président, Mme Liliane Sansoucy est secrétaire et le siège social est situé à son domicile au 1075 rue des Bleds à Marieville. Enfin le trésorier est M. Maurice Poulin.

Des élections en vue du bureau de direction permanent seront tenues au cours des prochaines semaines et annoncées à l'avance.

A Marieville

Les Industries Ivaco Ltée ont doublé leurs profits

Le groupe d'aciéries légères Industries Ivaco Ltée dont le siège social est à Marieville, a doublé ses bénéfices des six premiers mois. De \$9,7 millions ou 98c l'action au premier semestre, ceux-ci passent à \$20,3 millions ou \$2,09 l'action en date du 30 juin 1979.

Les ventes des six premiers mois ont grimpé de 60% à \$196,5 millions. Pour le second trimestre, les bénéfices sont de \$10,8 millions ou \$1,12 l'action sur des revenus de \$105 millions.

Le président-fondateur, M. Paul Ivanier a expliqué que les ventes du troisième semestre ont poursuivi leur ascension et qu'on attend une hausse substantielle sur la période comparable en 1978.

La demande pour les produits spécialisés d'Industries Ivaco Ltée, des boulons aux aciers plats, continue d'être très bonne et toutes les usines produisent à pleine capacité.

Industries Ivaco Ltée vient de compléter une acquisition importante aux États-Unis. Après une offre comptant totalisant \$50 millions américains, elle a acquis 97% d'Atlantic Steel Corp.

En bourse, le titre d'Industries Ivaco Ltée a doublé. D'un bas de \$12 en janvier, il a touché \$20 en juillet.

Nous liquidons pour faire place à notre spécialité

SUPER Solde

ESCOMPTE DE
20 à 60%
marchandise automne-hiver

Sous la tente - 500 paires
Attention collection de
bottes automne-hiver
Lavallée - Rosita et autres

réduction: **20%**

Sacs à main assortis
coret

réduit **20%**

200 paires de bottines de travail Kaufman.
choix de styles 41.95 à 79.95

réduction: **30%**

(couvre-chaussures en caoutchouc également en réduction de 30%)

Pour l'entrée des classes

<p>souliers rég.: 12.95 à 22.95 pour: 988</p>	<p>Rening Nort-star enfants: 11.88 hommes: 14.88</p>
---	---

Rening toile gymnase également en réduction

Bottes mocassin sport
Hommes, femmes, enfants
Maple Leaf - Blondo Tyrol

20% du prix indiqué

50 paires de patins Bauer
Hommes, enfants

réduction de **40%**



M.P. Langelier



Super spécial

BOTTILLONS DOUBLÉS

Jeunes filles et dames suède bleu et noir COUGAR rég.: 33.95

MEMBRES CERTIFIÉS DE
L'Association québécoise
des Orthésistes du Pied Inc.

CONDITIONS DE CETTE VENTE

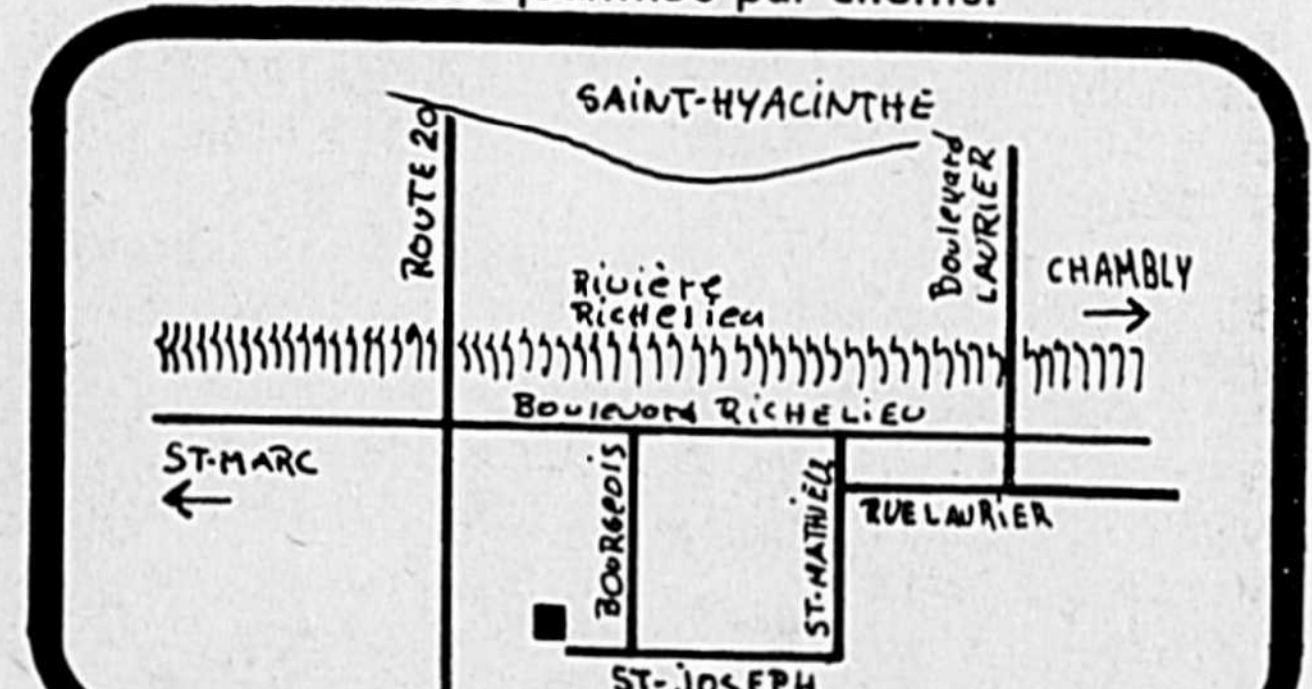
- tant qu'il y en aura
- toute vente est finale

- pas de vente aux marchands
- nous nous réservons le droit de limiter les quantités par clients.

CENTRE DE LA CHAUSSURE

M.P. LANGELIER INC.

1057 rue Saint-Joseph, Beloeil
tél. 514-467-0762



Protégeons les berges: la vie du cours d'eau en dépend

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

nouvelles RÉGIONALES

Le CRSSS, un pas de plus vers la décentralisation

L'année 1978-79 a été marquée au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région Sud de Montréal par l'adoption de nouveaux mécanismes d'administration régionale qui vont permettre aux établissements de santé et de services sociaux de la région d'être encore davantage impliqués dans les dossiers qui les concernent.

C'est là l'un des faits saillants contenus dans le rapport annuel 78-79 du CRSSS qui a été transmis récemment au ministre des Affaires sociales, par le directeur général du Conseil régional, M. André Cormier.

Les nouveaux mécanismes d'administration régionale vont aider le CRSSS à mieux assumer ses fonctions de planification, de programmation et

de gestion et à accélérer les prises de décision au plan régional.

Autre fait marquant de l'année: l'adoption de la loi 103 en décembre 1978, loi qui a élargi les fonctions des CRSSS en leur permettant d'exercer toute fonction reliée à l'administration des services de santé et de services sociaux et qui leur serait confiée par le lieutenant-gouverneur en conseil. Cette disposition de la loi constitue un pas de plus vers une décentralisation accrue que les CRSSS ont toujours réclamée.

DES CLIENTÈLES VARIÉES

En 1978-79, le CRSSS de la région Sud de Montréal a réalisé divers travaux touchant des clientèles variées: les personnes âgées (subventions pour les services à

domicile, pour les centres d'accueil, etc.), les malades psychiatriques (plan de développement des ressources), les personnes handicapées, les mésadaptés socio-affectifs, etc...

Le budget d'opération du CRSSS qui est de \$793,000 ne donne qu'une idée partielle des activités du Conseil régional. Comme le faisait remarquer le directeur général, M. André Cormier, pour avoir une idée plus exacte de l'importance administrative du CRSSS, il faut considérer l'ensemble des sommes qu'il est appelé à gérer au nom des établissements ou en concertation avec eux.

Ainsi, en 78-79, le CRSSS a coordonné la répartition de plus de \$8.3 millions: achats de groupe, équipement de cinq centres d'accueil, services à domicile, opération solidarité économique, etc...

L'action du CRSSS de la région Sud de Montréal couvre une vaste région dont la population a franchi, en 1978, le cap du million, devant ainsi la région administrative de Québec.

Tout citoyen ou organisme de la région peut se procurer un exemplaire du texte complet du rapport annuel du CRSSS en communiquant avec la direction des communications du Conseil régional.

Un spectacle pour l'Association Claude Saint-Jean

Afin de venir en aide à l'Association Claude Saint-Jean, un groupe de Maskoutains ont décidé il y a 8 mois de monter un spectacle musical qui sera présenté le dimanche 9 septembre, à 20 heures, à la salle Léon-Ringuet, du Cégep Saint-Hyacinthe, 3000 rue Boullé.

On se rappellera que Claude Saint-Jean est venu à Saint-Hyacinthe l'automne dernier afin de faire connaître son association qui a pour but de ramasser les fonds pour la recherche contre l'ataxie de Friedreich, maladie dont il est lui-même atteint.

Ce spectacle de 2 heures 30, qui a été préparé bénévolement par huit Maskoutains, sera en quelque sorte un cadeau pour Claude Saint-Jean. En effet, selon Jacques Provost, organisateur du spectacle, on compte donner à l'Association près de \$2,500. La vente des billets va bon train; quelque 500 billets ont déjà été vendus jusqu'à maintenant.

Malgré que ce spectacle soit monté par des

amateurs, rien n'a été laissé au hasard. Le musiciens ainsi que les chanteurs répètent depuis bientôt huit mois en raison de deux fois par semaine.

"Il est évident que les personnes qui se déplaceront pour assister à ce spectacle, le feront dans le but de contribuer à l'Association", révélait Jacques Provost. "Le \$3 de droit d'entrée est en fait un don pur et simple à l'Association".

On espère de tout coeur présenter une seconde fois ce spectacle. On doublera ainsi la contribution financière des Maskoutains à l'oeuvre de Claude Saint-Jean.

Claude Saint-Jean lui-même sera présent le soir du spectacle et prendra la parole lors de l'entracte.

C'est un spectacle à ne pas manquer, le dimanche 9 septembre, à 20 heures, à la salle Léon-Ringuet du Cégep Saint-Hyacinthe.

Les billets sont encore en vente chez André Perreault, Galipeau Musique et chez Victor Martin.

Concours de télescopes à Saint-Valérien

La municipalité de Saint-Valérien sera le théâtre d'un événement bien particulier en fin de semaine prochaine, alors que s'y déroulera un concours à l'intention des amateurs qui fabriquent leur propre télescope.

Ce concours, organisé par la Société d'astronomie de Montréal, aura lieu les 24, 25 et 26 août, à l'observatoire de la Société, situé dans ce village du comté de Shefford.

Le grand public peut également assister à cette manifestation, la première du genre au Canada, qui comprendra en plus des conférences et de l'observation.

La Société d'astronomie de Montréal qui compte plus de 800 membres, s'attend à accueillir à cette occasion, des astronomes amateurs du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, lesquels pourront se mériter des prix pour la

qualité de l'optique, la valeur de la mécanique et l'originalité de leurs instruments...

Et on s'attend à ce que la concurrence soit vive, car de nombreux Québécois et Canadiens sont passés maîtres dans l'art de fabriquer des télescopes, comme en témoignent les prix qu'ils remportent chaque année au concours nord-américain de Stellafane, au Vermont.

Les frais d'admission pour assister à cet événement sont de \$5 pour un individu et de \$7 pour une famille, ce qui inclut le camping sur le terrain de la Société qui est situé dans le rang 21, à Saint-Valérien (sortie 147 de l'autoroute 20).

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à la Société d'astronomie, au 3860 est Rachel, à Montréal, dont le numéro de téléphone est 254-1224.

Invitation au ralliement des familles Bonneau

À l'occasion du 250e anniversaire de fondation de leur paroisse et du 228e anniversaire de mariage de leur ancêtre Pierre Bonneau, petit-fils de l'ancêtre commun des Bonneau dit La Bécasse, les familles Bonneau de Saint-François de la Rivière du Sud (Comté Montmagny), invitent les familles Bonneau et les familles alliées, où qu'elles se trouvent, à venir partager leurs souvenirs et leurs sentiments de reconnaissance le dimanche 23 septembre, à compter de 9 heures, à la salle du centre des loisirs de Saint-François.

Le programme de la journée est le suivant: 11 heures, messe spéciale pour les membres du ralliement; midi 30, dévoilement d'une stèle à la mémoire de Pierre Bonneau et de Josette Gosselin; 13 heures 30, lunch à la salle du centre des loisirs de Saint-François; après le lunch les familles auront l'occasion de fraterniser; il y aura également recherches et vérifications généalogiques.

Les personnes qui ignorent leur ascendance pourront consulter les références disponibles à cette occasion: dictionnaire des familles Bonneau en Amérique du Nord; tableaux synoptiques des différentes branches des familles Bonneau dit La Bécasse; divers documents se rapportant à l'ancêtre commun, Joseph Bonneau dit La Bécasse, marié en 1670 avec Marie-Anne Lelong et en 1684 avec Madeleine Duchesne, à Saint-François, Ile d'Orléans.

Les participants devront déboursier une cotisation de \$10 afin d'aider à défrayer le coût de la stèle, le repas, la location de la salle et autres frais.

Ceux qui désirent participer à cette rencontre doivent faire parvenir leur réponse avant le 16 septembre, à Maurice Bonneau, C.P. 116, Saint-François, Comté Montmagny, GOR 3A0.

Quant au chèque ou mandat poste au montant de \$10, il doit être fait à l'ordre de Ralliement Bonneau. Bienvenue aux familles Bonneau!

GRANDE LIQUIDATION



MERCURY MONARCH 79

Autos neuves 79

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 2 - Lincoln Continental Mark V | 8 - Zéphyr |
| 15 - Marquis | 5 - Capri |
| 12 - Cougar | 8 - Bobcat |
| 10 - Monarch | 1 - Fiesta "40 milles au gallon" |



MERCURY BOBCAT 79



MERCURY MARQUIS 79

Démonstrateurs 79

- | | |
|--|---|
| 1 - Marquis
Brougham, 2 portes, tout équipé | 2 - Cougar XR7,
sièges baquets, transmission au plancher |
| 1 - Marquis
quatre portes, radio, servodirection, servofreins | 1 - Zéphyr Z7 |
| | 1 - Bobcat |
- Portant la garantie de voitures neuves

Pour achat de voitures neuves démonstrateurs et usagées
Passez nous voir

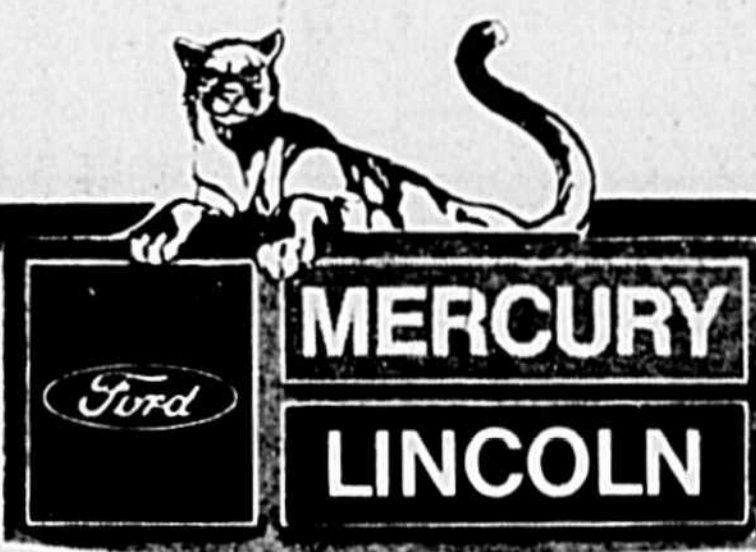
USAGÉES

- CORVETTE 79 7,000 kilomètres
- ZÉPHIR VILLAGES station wagon garantie 1 an ou 20,000 kilomètres
- COUGAR XR7 78 Garantie 1 an ou 20,000 kilomètres
- MARQUIS 78 2 portes toit rigide 8,500 kilomètre
- garantie 1 an ou 20,000 kilomètres
- MARQUIS 77 station wagon air climatisé, 35,000 milles
- MARQUIS 76 2 portes, air climatisé vitres et sièges électriques
- garantie 1 an ou 20,000 kilomètres

Camions 79 en inventaire
Prix de fin d'année
Autres modèles en spécial non énuméré

Chez Jérôme... Le Service c'est Vrai!

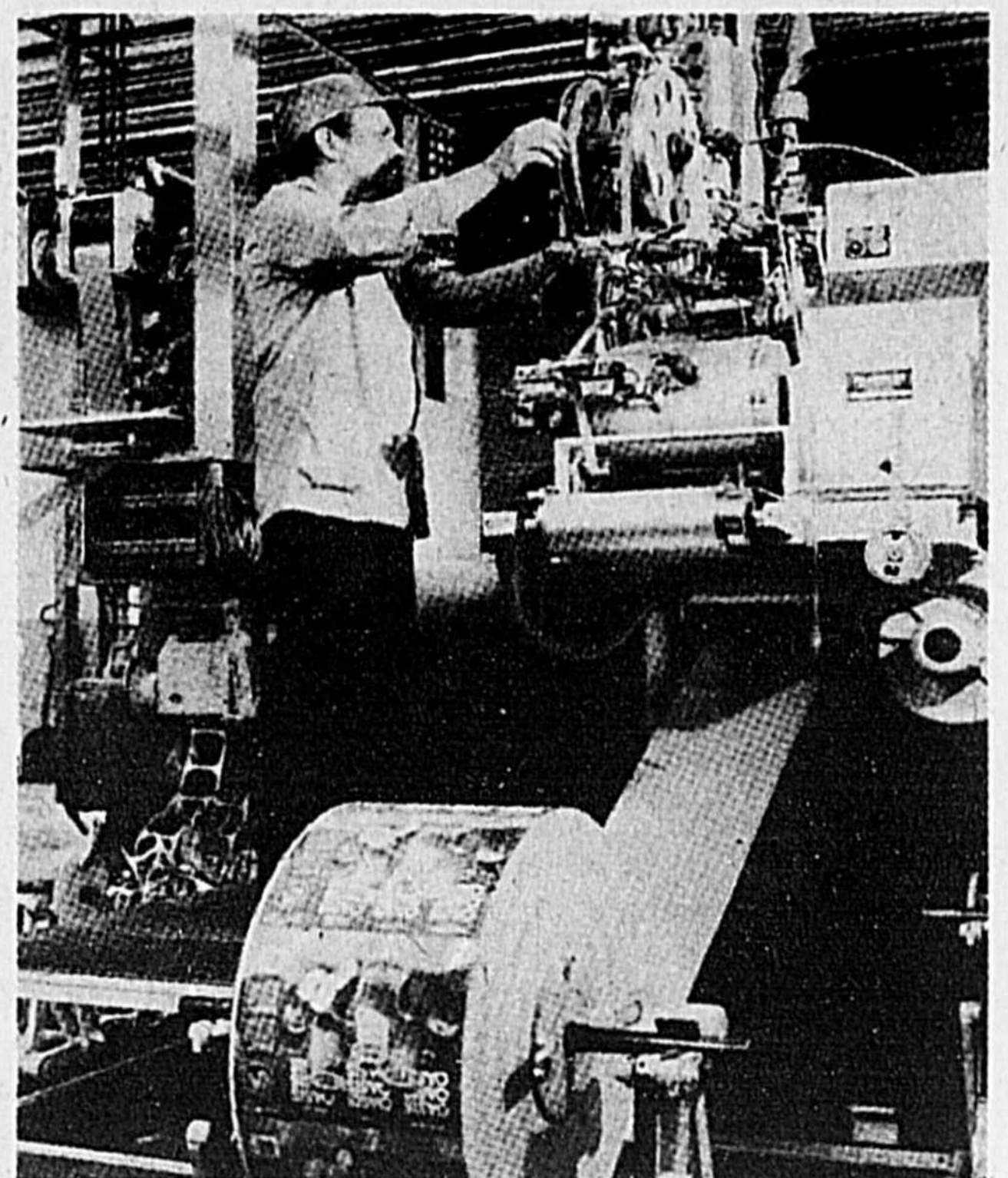
Représentant exclusif:
Lincoln Continental pour la région ainsi que la gamme des voitures Mercury et les camions



Automobile Jérôme (1977) Inc.
7780, Des Cascades, est Saint-Hyacinthe. Tél. 773-6647

finance

EN BREF



La machine Hesser utilisée chez A. Lassonde et Fils permet au contenant d'arriver sous forme de rouleau et de sortir à l'autre bout refermé, scellé et rempli de jus de fruit frais.

A Rougemont:

Un nouveau concept en Amérique du nord dans les jus de fruits

Depuis quelque temps, le consommateur peut trouver sur le marché un jus de fruit dont la qualité est garantie mais qui attire surtout l'attention par son emballage un peu spécial. Certains savent que ces jus de fruits en contenants rectangulaires sont fabriqués à Rougemont par l'entreprise A. Lassonde et Fils, mais bien peu savent à quel point le procédé utilisé constitue un pas important dans la technologie agro-alimentaire en Amérique du Nord.

Il y a quelques mois, un article paru dans la revue O.S.E., organe du programme gouvernemental du même nom, présentait le procédé révolutionnaire utilisé à Rougemont.

M. Réal Fortier présentait alors l'entreprise d'avant-garde qui, avec sa filiale, Les Aliments Mont-Rouge Inc., emploie 67 personnes.

Un nouvel emballage

Le nouveau contenant que A. Lassonde met sur le marché est inspiré d'une technologie européenne connue sous le nom de "complexe Hypa". Il s'agit d'un emballage constitué de trois épaisseurs de polyéthylène, d'une épaisseur d'aluminium et d'une épaisseur de carton.

Les avantages de cet emballage sont importants à la fois pour le consommateur et pour le fabricant. Le consommateur peut obtenir un jus d'une très grande pureté puisque ce dernier est protégé par une robe scellante à parois multiples. De plus, les jus peuvent être conservés pendant une période qui peut aller jusqu'à une année complète sans aucun risque d'oxydation. On sait que dans les emballages traditionnels, les boîtes de métal par exemple, les jus acides produisent une oxydation au contact direct du contenant. "Avec le principe Hypa, non seulement les risques d'oxydation sont éliminés, mais les contenants conservent leur saveur originale et restent complètement purs" souligne M. Jean-Paul Barré,

vice-président de A. Lassonde et Fils.

En plus de "sceller" la saveur originale du produit, le nouvel emballage à parois multiples est facile à entreposer car sa forme parallélépipède se manipule mieux qu'un contenant de volume cylindrique. On note aussi qu'il est facile à détruire, ce qui n'est pas le cas du métal ou du verre, par exemple.

Un emballage moins cher

Pour Lassonde et Fils, le nouvel emballage comporte aussi ses avantages. Ceux-ci sont d'ordre économique et se manifestent à deux niveaux: premièrement, le contenant "Hypa" va permettre à l'entreprise de réaliser d'importantes économies sur les coûts de transport puisqu'à volume égal, le nouvel emballage pèse 35 grammes, contre 130 grammes pour la boîte de métal. Mais c'est surtout au niveau des coûts de production fixes et variables que le nouveau contenant est avantageux pour Lassonde et Fils, puisque cette entreprise espère pouvoir réduire considérablement ses frais d'emballage par rapport à l'utilisation du métal. Ces

économies d'échelle apparaissent très significatives quand on sait qu'au seul chapitre de l'emballage, A. Lassonde et Fils a dépensé plus de \$1 million en 1977.

Au cours des trois dernières années, le prix de la boîte de métal a subi une augmentation de l'ordre de 51% selon les chiffres fournis par l'entreprise. L'incidence du coût du contenant sur le produit final (les jus de fruits par exemple) risquait de faire baisser la demande à court terme. Selon M. Barré, les économies que l'entreprise espère réaliser au niveau de ses coûts d'emballage vont lui permettre d'améliorer la qualité et la gamme de ses produits.

Une nouvelle marque: "OASIS"

Tout en lançant en Amérique du Nord le procédé d'emballage "Hypa", A. Lassonde et Fils met sur le marché trois nouveaux jus de fruits qui seront dorénavant connus sous la marque Oasis. Il s'agit d'un jus de pomme, d'un jus de pamplemousse et d'un jus d'orange, en contenant d'un litre et emballés selon le procédé "Hypa". Ces trois jus feront bientôt leur apparition dans les marchés d'alimentation du Québec, de

l'Ontario et des Maritimes.

Pour lancer cette double innovation, A. Lassonde et Fils a bénéficié d'un prêt de \$500,000 du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec dans le cadre de son programme "PME Innovatrice", un des 26 programmes d'aide regroupés dans l'Opération Solidarité Économique.

Le prêt qu'a reçu la petite entreprise de Rougemont servira à couvrir une partie de ses dépenses d'inventaire relative à la fabrication des trois nouvelles sortes de jus Oasis, de même qu'une partie des frais de promotion qu'aura à consentir l'entreprise pour pénétrer un nouveau marché. Le projet crée 12 nouveaux emplois chez A. Lassonde et Fils et permettra à cette PME d'augmenter son chiffre d'affaire de \$3 millions au cours des 24 prochains mois.

Le phénomène "Hypa"

Si le nouvel emballage "Hypa" constitue un nouveau concept en Amérique du Nord, le procédé comme tel est connu depuis une dizaine d'années en Europe et au

Japon.

Face aux contenants traditionnels (boîte de métal, verre, sachets de plastique et cartons) le procédé "Hypa" propose un emballage à trois épaisseurs de polyéthylène, d'une feuille d'aluminium et d'une épaisseur de carton. Dans ce procédé, l'aluminium agit comme obstacle infranchissable pour les liquides, les gaz et la lumière. Le polyéthylène (seule substance dans le contenant qui vient en contact avec la partie liquide) règle le problème de l'étanchéité et du contact. Quant au carton, il constitue l'enveloppe extérieure du produit, c'est-à-dire son support mécanique et publicitaire.

Actuellement, la compagnie A. Lassonde et Fils importe d'une société française, la Société alsacienne d'Aluminium, la totalité du nouvel emballage "Hypa". Ce dernier arrive dans l'entreprise sous forme de rouleaux et est inséré dans une machine qui produit les contenants. Cette machine, fabriquée en Allemagne par la compagnie Hesser, a coûté à la PME québécoise la somme d'un million de

dollars. Ses opérations sont très complexes et extrêmement raffinées: non seulement produit-elle les contenants à partir des rouleaux à parois multiples, mais elle les remplit de liquide et scelle l'emballage en une seule opération. La "Hesser", dont une cinquantaine d'exemplaires existent actuellement en Europe et au Japon, eput produire 3,500 unités d'un litre de jus à l'heure.

Quant à l'emballage comme tel, A. Lassonde et Fils cherche actuellement à le faire fabriquer ici même, plutôt que de l'importer. Le procédé est cependant assez complexe en raison des techniques utilisées: le contre-collage, l'extrusion et l'impression. Selon M. Jean-Paul Barré, vice-président de A. Lassonde et Fils, deux entreprises locales ont exprimé leur intérêt et sont actuellement en négociation avec la PME.

Richard Jean, c.a.
comptable agréé
2285 rue Girouard, Saint-Hyacinthe
tél. 774-0722

placements en
OBLIGATIONS
avec rendement
défiant toute compétition

RÉGIME ÉPARGNE ACTIONS

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur cette nouvelle formule vous permettant de réduire vos impôts.

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
1395, rue Girouard, St-Hyacinthe,
TEL. BUR.: 774-5354
GÉRANT: GEORGES DESROSIERS
Représentants:
Julien Chicoine, Jean M. Phaneuf
Gilles Chartier, Yves Jetté
Jocelyne Chagnon

Pour une bonne décision

Jacques Courtemanche, C.A.
Assureur-vie
Vice-président du Club Macaulay

Vous cherchez une protection financière appropriée?

Si vous désirez parler de protection financière ou d'assurance-vie, pourquoi ne pas le faire avec un professionnel. M. Jacques Courtemanche grâce à son efficacité professionnelle s'est qualifié au titre de Vice-président du Club Macaulay. Ce titre place M. Courtemanche parmi les Chefs de file de la compagnie Sun Life du Canada. Il possède certainement la réponse à vos besoins.

Jacques Courtemanche, C.A.
4700, rue Frontenac
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 7A9
Mont.: (514) 731-7961
Saint-Hyacinthe: (514) 773-4988

Nous sommes là pour la vie et nous vous l'assurons.

Sun Life du Canada

FOURNIER, GOYETTE, NADEAU & CIE
COMPTABLES AGRÉES/CHARTERED ACCOUNTANTS
Jean-Guy Goyette c.a. | Michel Roberge c.a.
Michel Nadeau c.a.
166, Boul. BOIVIN, GRANBY, QUÉBEC J2G 2J7
Téléphone 514-375-1533

Mme Maria Paquette Bourdeau
désire remercier bien sincèrement
ses parents, clients et amis
qui lui ont témoigné de la sympathie
à l'occasion du décès de sa mère
Madame Anna Paquette

C/S 2000
773-3633
773-3649
CENTRE D'INFORMATIQUE SERVICIA 2000
SYSTÈMES COMPTABLES MÉCANISÉS SUR ORDINATEUR
J.-C. Nicaisse, dir. 1225 DES CASCADES, S. 105
ST-HYACINTHE, P.Q.

MARIA PAQUETTE
COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ
535, rue Rouleau
Saint-Hyacinthe
Tél.: 774-5134

finance

EN BREF

L'annuaire téléphonique

Les listes alphabétiques seront dorénavant unifiées



Cette année, l'illustration de la page couverture de l'annuaire téléphonique représente un décor québécois. La photo montre l'intérieur d'une maison typiquement québécoise et la fenêtre donne une perspective du milieu rural environnant.

Cette année, pour la première fois, l'annuaire de Saint-Hyacinthe verra ses listes alphabétiques unifiées dans le but de faciliter à tous, résidents ou non-résidents, la consultation de l'annuaire de la région.

Toutes les municipalités faisant partie de l'annuaire 1978 seront inscrites; seule, la présentation a été changée.

En effet, les limites des circonscriptions téléphoniques n'étant pas les mêmes que celles des municipalités, la liste d'inscriptions téléphonique unique permettra de retrouver plus facilement les numéros de téléphone d'abonnés de n'importe quelle municipalité puisque le nom de la municipalité où ils résident sera indiqué à la suite de leur adresse.

Tous les renseignements pertinents nécessaires à l'usager seront inscrits sur les premières pages - entre autres, la façon de composer un appel interurbain, les indicatifs régionaux, locaux et autres, les tarifs, etc...

Cependant, même si toutes les listes alphabétiques qui étaient préalablement inscrites séparément sont maintenant réunies en une seule, les frais d'interurbain qui existaient entre ces municipalités ne seront pas abolis pour autant.

Pour leur part, les pages jaunes ne subiront aucun changement, puisque toutes les rubriques étaient déjà réunies en une seule liste et les municipalités déjà identifiées à la suite de chacune des inscriptions.

L'annuaire débutera le 23 août et se poursuivra jusqu'au 4 septembre. Les abonnés recevront un exemplaire par résidence. Cependant, ceux qui désirent obtenir un exemplaire supplémentaire pourront en faire la demande en communiquant avec le bureau d'affaires.

Les personnes de 65 ans et plus de même que les handicapés qui éprouvent de la difficulté à consulter l'annuaire peuvent être exemptés des frais de l'assistance-annuaire. Il leur suffit de communiquer avec le bureau d'affaires et de demander le formulaire approprié.

Rapport sur les bestiaux

BOVINS
Des vaches laitières de bonne et moyenne qualité formaient la majeure partie des offres aujourd'hui, lesquelles étaient légèrement plus nombreuses que celles de lundi dernier. Avec une bonne demande, toutes les classes de bovins rapportaient des prix généralement stables, considérant la condition et la qualité, comparativement à la fermeture la semaine dernière.

B : \$64-\$66.75
Comel: \$60.75-\$63.75

VACHES
D-1&2: \$59-\$62.50
D-3 : \$56-\$58.75
D-5 : \$44-\$55.50

TAUREAUX
\$65-\$76.75.

VEAUX
Légèrement plus nombreux que ceux de la semaine dernière, les arrivages de veaux se composaient de sujets de diverses qualités. Le marché était actif et les prix payés pour les veaux d'abattage étaient de \$4. à \$5. plus élevés que ceux de la fermeture la semaine dernière.

BOUVILLONS
Comel: \$63-\$65.

TAURES
A-1&2: \$69-\$74.50

nière, tandis que les sujets de remplacement étaient à peine stables. Veaux de choix et bons: \$88-\$101.; moyens: \$83-\$87.; communs: \$65-\$82. Bons veaux de remplacements légers: \$100-\$134.; com. & moy.: \$85-\$98.

AGNEAUX & MOUTONS
Aucune réception.

Les prix mentionnés sont ceux payés pour la majorité des ventes dans les diverses catégories.

Le prix moyen du porc à l'indice 100 en Ontario pour la semaine dernière: \$58.38.

BORSE DE MONTREAL

LES COTES À LA FERMETURE D'HIER

Valueur	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Var.
Adliff	3030	118 1/2	18 1/2	18 1/2	
Alta Gas T	19780	52 3/4	23	23 1/4	+ 1/4
Alta GT J	130	52 1/2	23	23 1/4	+ 1/4
Alecan	4565	54 1/2	43	44 1/2	+ 1 1/2
Alpima	10200	52 1/2	29 1/2	29 1/2	+ 1/2
Alum pr B	385	54 1/2	40	40	- 1/2
Alum pr C	3000	52 1/2	27 1/2	27 1/2	- 1/2
Aquitaine	30900	53 1/2	37 1/2	38 1/2	+ 1 1/2
Andros	200	54 1/2	42 1/2	42 1/2	+ 1/2
BankMI	4705	52 1/2	24 1/2	24 1/2	- 1/2
BankNS	1000	52 1/2	24 1/2	24 1/2	- 1/2
BCHN	2620	51 1/2	15 1/2	15 1/2	- 1/2
BoEdarone	4660	52 1/2	23 1/2	23 1/2	- 1 1/2
BanquePro	1140	51 1/2	15 1/2	15 1/2	- 1/2
Bateman	19000	52	21	21	- 1/2
BellCanada	13158	52 1/2	21 1/2	21 1/2	- 1/2
Belgas	10000	40	40	40	- 1/2
Bonifac	357	51 1/2	12	12	- 1/2
BorealisE	300	55 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/2
BPCan	1135	52 1/2	30 1/2	30 1/2	- 1/2
BrcanA	8762	52 1/2	23 1/2	23 1/2	+ 1/2
Brcan pr E	1800	52 1/2	28	28	+ 1/2
BCPhone	1057	51 1/2	17 1/2	17 1/2	- 1/2
CAE	250	51 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/2
CadillacE	31900	100	91	100	+ 10
Calpex	125	54 1/2	46 1/2	46 1/2	+ 1/2
CanCom	700	51 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/2
CapPack	1380	52 1/2	20 1/2	20 1/2	- 1/2
CashC	1275	52 1/2	20 1/2	20 1/2	- 1/2
C Cadi A	10110	51 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1/2
C Cellulose	200	52 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1/2
C Imp Bank	4322	52 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/2
CIL	500	52 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/2
C Imp Com	5499	51 1/2	31 1/2	31 1/2	+ 1/2
Com Inter A	1754	52 1/2	29 1/2	29 1/2	+ 1/2
Com Inter B	1000	52 1/2	29 1/2	29 1/2	+ 1/2
COX	1443	55	5 1/2	5 1/2	+ 1/2
Colony	1050	44	44	44	+ 5
Com B	2400	51 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1/2
Com C	2300	52 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/2
Com D	100	52 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/2
C Bath A	825	51 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/2
C Bath B	30	52	30	30	- 1/2
C Text	500	52 1/2	6 1/2	6 1/2	+ 1/2
ConGas	7500	52 1/2	23 1/2	24 1/2	+ 1/2
Com Inter E	2950	52 1/2	46 1/2	46 1/2	+ 1/2
DBridge	100	53 1/2	36 1/2	36 1/2	+ 1/2
Dominion	153	51 1/2	19	19	- 1/2
Dominion	1270	51 1/2	14	14	- 1/2
Dominion	2425	52 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/2
Dumont	5100	52 1/2	26 1/2	27 1/2	+ 1/2
Dumont	9300	53	31	31	- 1/2
DynMin	20500	74	65	72	+ 7
DynMin	2000	12	12	12	+ 2
East Bay	2200	56	6	6	+ 10
Enkanta	120	450	450	450	+ 10
Enkanta	495	54	54	54	+ 10
F C Inter	800	52	315	320	- 5
F C Inter	100	51 1/2	5 1/2	5 1/2	- 1/2
F C Inter	100	51 1/2	5 1/2	5 1/2	- 1/2
Genstar	1860	52 1/2	25	25 1/2	+ 1/2
GmaLine	2900	50	17	17	- 1/2
GulfCan	25758	57 1/2	67	70 1/2	+ 4 1/2
Handan	100	57	7	7	- 1/2
Hawer	4800	51 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 1/2
Hollig	100	54 1/2	25	25 1/2	+ 1/2
HomeA	525	56	81	81	+ 1/2
H-Bay MS	550	52 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/2
HBOI Gas	600	57 1/2	76	77 1/2	+ 5
IBC	3245	51 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1/2
Imp O A	20343	53 1/2	36 1/2	38 1/2	+ 2
Imasco	300	54 1/2	23 1/2	23 1/2	+ 1/2
IND	7425	52 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/2
Intint	800	51 1/2	15 1/2	15 1/2	- 1/2
IPL A	1190	51 1/2	18 1/2	18 1/2	- 1/2
IPL B	100	51 1/2	18 1/2	18 1/2	- 1/2
Kaiser Re	3750	52 1/2	26	26	+ 1
Kiena	2000	49	48 1/2	48 1/2	- 5
Labatt A	550	52 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/2
Labatt B	26000	112	105	112	+ 10
Laurier	500	38	38	38	- 7
Laurier	5100	52 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/2
M&F	500	51 1/2	14 1/2	14 1/2	+ 1/2
M&F	3100	51 1/2	14 1/2	14 1/2	+ 1/2
M&F	1000	24	24	24	- 3
M&F	1000	52 1/2	25 1/2	25 1/2	- 4
M&F	14000	65	95	95	- 4
NBTI	100	52 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/2
NewTel	1000	45	45	45	- 1
Noranda	1000	51	10	10	+ 1/2
Noranda	1687	55 1/2	50 1/2	52 1/2	+ 2

Boni spécial pour certaines obligations d'épargne du Canada

Bonne nouvelle pour les détenteurs d'obligations d'épargne du Canada des séries S22, S23, S25, S26, S27 et S28. Bien que rien ne l'indique sur ces obligations, elles donnent droit à ceux qui en possèdent, à un boni spécial payable au comptant le 1er novembre 1979.

Et les montants de ces bonis sont très intéressants. Dans le cas des obligations des séries S22 (1967-68), S23 (1968-69) et S25 (1970-71), leurs détenteurs pourront toucher un boni spécial de \$32.50, \$23.50 et \$16.75 respectivement par valeur nominale de \$100.

Quant à ceux détenant des obligations d'épargne des séries S26 (1971-72), S27 (1972-73) et S28 (1973-74), ils auront droit à des bonis respectifs de \$19.75, \$20.25 et \$20.50.



La meunerie de Ste-Hélène complètement rasée... Un incendie a détruit la meunerie de Sainte-Hélène, sise rue Principale, dans la nuit de mardi 14 août. Les pompiers volontaires de Sainte-Hélène qui se sont rendus sur les lieux ont constaté l'ampleur du sinistre. La meunerie est considérée comme une perte totale.

En fin de semaine avait lieu l'ouverture officielle de PLACE CASAVANT

A cette occasion, plusieurs activités étaient organisées et tout cela gratuitement dont l'épluchette de blé d'inde et la soirée bavaroise. L'inauguration fut faite par M. Le Maire Pierre-André Hamel.



De gauche à droite: M. Yvan Bélanger, Jean-Pierre Robin, M. le Maire et Robert Robin, propriétaire de Place Casavant

VOUS

cherchez une auto neuve ou usagée, ne manquez pas votre coup venez d'abord chez nous.

Chez nous c'est pas cher

Grâce à son volume d'achat yamaska vous offre des prix imbattables

RABAIS ALLANT JUSQU'À \$2000⁰⁰

CHEZ-NOUS, C'EST MOINS CHER

yamaska
automobile inc.
2000 Boul. Casavant
Tél.: 774-2000

SPÉCIAL

du confort à bas prix!

Nous venons de recevoir spécialement pour vous, 40 LTD économiques, pour un meilleur choix!



Profitez de nos spéciaux fin de saison

Grâce à son volume d'achat yamaska vous offre des prix imbattables.

RABAIS allant jusqu'à

\$2,000 00

VENEZ NOUS VOIR

40 en stock

Consommation moyenne
22 m/gal. ou 35 km/gal.

*Chiffres fournis par "Transport Canada".

Mtl 861-5028 Beloeil: 467-1341
St-Hyacinthe 774-2000

Chez-nous c'est moins cher

yamaska
automobile inc.
2000 boul. Casavant St-Hyacinthe

nouvelles RÉGIONALES



L'Accueil: à l'Hôtel de ville de Rougemont a été faite par les maires de Rougemont et les représentants de la CIM, nous retrouvons à la signature du Livre d'or, assis: MM. Guy Frégeau et Gérard Paquette, maires, debout: Daniel Racine, coordonnateur de l'Ass. Touristique Régionale Richelieu Rive-sud et Guy Berthiaume, commissaire industriel de la CIM.



Au Centre d'Interprétation de la Pomme, l'accueil a été fait par le président de la Corporation M. Maurice Marchand, et la visite était commentée par Mlle Manon Darsigny, qui donna le programme du prochain festival, cependant que des paniers de pommes étaient offerts à tous les participants, par la Chambre de commerce locale, représentée par son président M. Victor Boudrias. Nous apercevons, M. Maurice Marchand, Manon Darsigny, coordonnateur adjoint du CIP et M. Victor Boudrias.

Les journalistes dans la Montérégienne

«Le but premier de la Commission industrielle montérégienne est d'assurer le développement économique et particulièrement le secteur industriel des municipalités membres de la CIM».

C'est ce qu'a déclaré en substance, le commissaire industriel, M. Guy Berthiaume, aux quelque quarante journalistes de la presse parlée et écrite de Montréal et la Rive-Sud, réunis à Rougemont, le mercredi 15 août, lors d'une visite chez les industriels de l'endroit.

En effet, sous l'invitation de l'Association touristique régionale de la Rive-Sud, les journalistes avaient droit à la tournée des grands ducs des principaux centres d'intérêts de Rougemont, tournée parrainée par le Centre d'interprétation de la Pomme, le village de Rougemont, ainsi que la Commission industrielle montérégienne.

Après un bref historique de la CIM, le commissaire industriel en a expliqué les buts et programmes pour les années à venir.

Étant donné son mandat d'assurer le développement économique, la CIM doit donc favoriser le maintien et l'expansion des entreprises existantes tout en visant l'implantation de nouvelles entreprises sur son territoire.

Pour réaliser ces objectifs, la Commission a mis de l'avant cinq grands programmes pour assister l'homme d'affaires intéressé à la Montérégienne. Ces divers programmes concernent l'entrepreneuriat, le dépannage, la promotion extérieure, les infrastructures et l'information.

Grâce à ces cinq programmes d'intervention, la Commission industrielle qui célèbre ses cinq ans d'existence en août 1978, aura réussi à obtenir \$61 millions d'investissements, durant ce temps, amenant une création de 1,600 nouveaux emplois dans la Montérégienne.

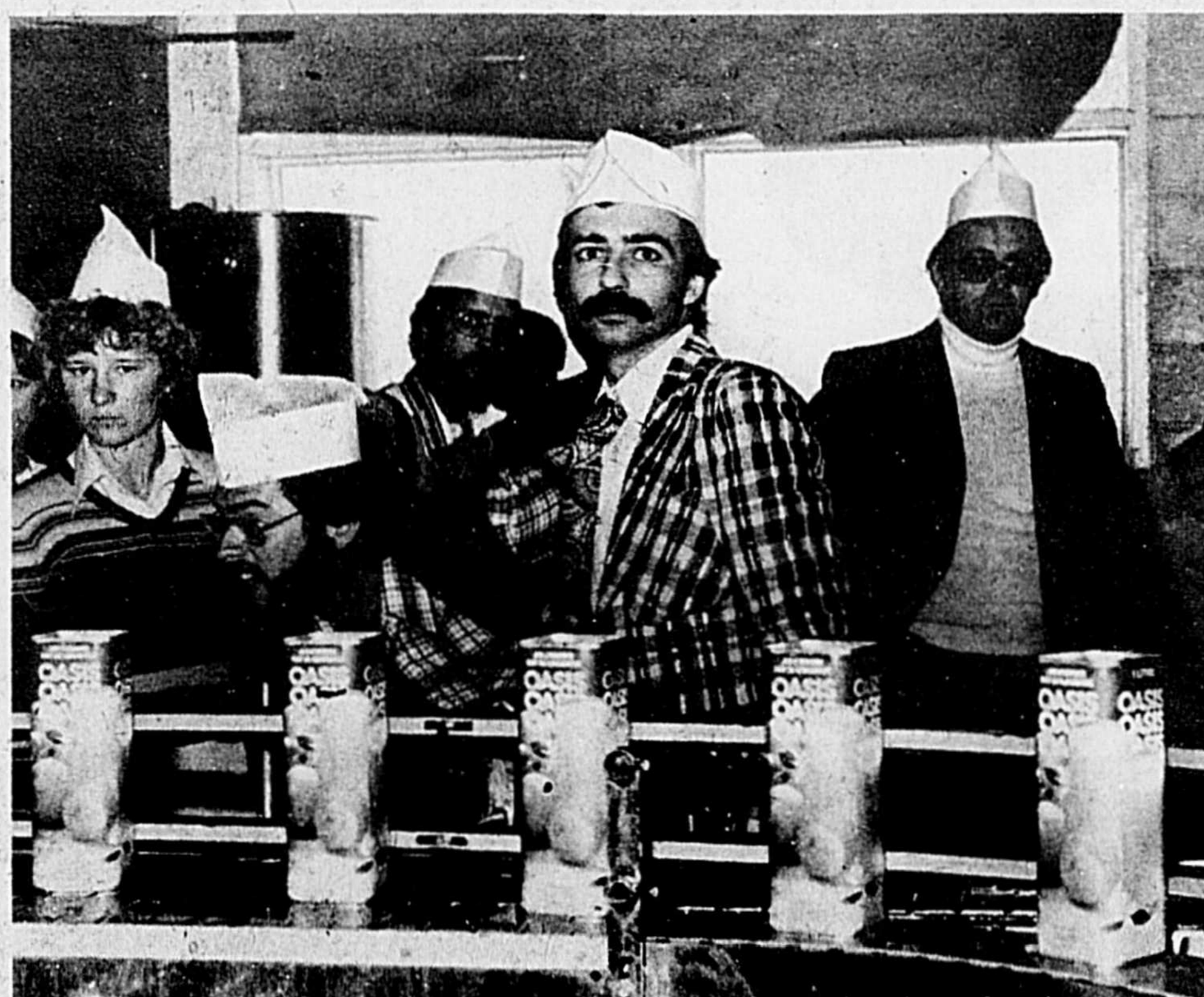
De plus, la CIM a voulu stimuler le développement commercial de chacune des municipalités en encourageant la formation d'un comité régional des marchands et des associations de marchands. Elle a aussi travaillé à instaurer un système d'achat globalisé pour les municipalités, afin de réaliser des économies au niveau des achats et d'encourager la dépense locale.

Autres préoccupations de la CIM: elle s'emploie à assurer aux industries existantes, les sources d'énergie nécessaires pour les années futures, soit l'amélioration des services de l'Hydro-Québec ainsi que l'établissement d'un réseau de distribution de gaz naturel à travers le territoire assurant ainsi un apport énergétique supplémentaire à toute la Montérégienne.

La CIM désire également instaurer les services d'une garderie communautaire ainsi que des logements à prix modique pour les travailleurs, et des parcs industriels bien planifiés pour les municipalités.



La raclette. Les visiteurs ont eu l'avantage de goûter un nouveau mets composé de cidre et de fromage, fondu sur une plaque spécialement conçue à cet effet. Nous apercevons Mme Rollande Massé, l'une des hôtesses de Cidrobec, préparant ce mets: à ses côtés M. Gilbert Dionne, qui a fait un énoncé au sujet du cidre depuis l'illégalité à nos jours et Paul-A. Gemme, directeur de la promotion et de la mise en marché chez Cidrobec.



Oasis. La visite guidée par M. Alain Baillargeon, de la maison A. Lassonde & Fils, a permis aux participants de connaître le produit Oasis, en y goûtant, mais aussi de savoir que ces jus purs, à 100% non sucrés, sont dans un contenant laminé composé de polyéthylène, et dont l'emploi est uniquement utilisé en Amérique du Nord, par la maison Lassonde.



Au Coin de l'Uniforme Enr.

Sous-sol du Salon Caty
1590 rue Marguerite-Bourgeois, coin Saint-François
Saint-Hyacinthe Tél.: 774-1757

Spécial pour la rentrée des classes

<p>Sarrau pour dames 4 à 20 ans Régulier \$16.00 2 pour \$26⁰⁰</p>	<p>Sarrau pour hommes 32 à 44 Régulier \$17.00 Spécial 2 pour \$27⁰⁰</p>
---	---

Réduction de 15% sur tous les uniformes - Lingerie 10%
Uniformes professionnels pour hommes et femmes

Texte et photos
Anita D. Paquette
et
Louise Lamothe



MARCHÉ N. CÔTÉ INC.

Le roi du boeuf

955 DE LA BRUERE 773-9731

Livraison dans tout Saint-Hyacinthe

STEER ROUGE A-1

Valide du 22 août au 1er sept. 79 Les quantités sont limitées

<p style="margin: 0;">ÉPAULE DE JAMBON Maple Leaf</p>  <p style="margin: 0; font-size: 2em;">89¢ lb</p>	<p style="margin: 0;">T-BONE \$3⁶⁹ lb</p>  <p style="margin: 0;">Boeuf haché mi-maigre 20 lbs et plus 1⁶⁹ lb</p> 
<p style="margin: 0;">Nous vendons que du Boeuf de Marque Rouge - Vous ne pouvez pas vous tromper</p>	
<p style="margin: 0;">Bacon Bon appétit Paquet 1 lb 99¢ lb</p> <p style="margin: 0;">RÔTI DE PORC Soc désossé roulé 1⁰⁹ lb</p> 	<p style="margin: 0;">RÔTI DE BOEUF ET STEAK Pointe de surlonge Complète de 12 à 14 lb Rouge A-1 2³⁹ lb</p>  <p style="margin: 0; text-align: center;">Pour votre congélateur appeler notre spécialiste 773-9731</p>

La semaine de la Sûreté du Québec



Un accident mortel est survenu le lundi 13 août, à l'intersection du rang Saint-Simon et de la route 116, à Sainte-Madeleine où Mlle Mireille Pion de La Présentation a perdu la vie. Mireille Pion, âgée de 17 ans, avait pris place sur le siège arrière de la Datsun de Mlle Monique Laflamme de Saint-Simon. Une autre passagère, Mlle Josée Bazinet de Saint-Hugues, était assise aux côtés du conducteur. L'accident s'est produit lorsque Mlle Laflamme a omis de faire un arrêt obligatoire à l'intersection du rang Saint-Simon et de la route 116. Une camionnette conduite par M. Michel Vinette de Saint-Hyacinthe a heurté le véhicule.

Mlle Pion a été transportée à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe puis transférée immédiatement à l'hôpital Maisonneuve, à Montréal où elle mourut quelques minutes après son arrivée, suite à de nombreuses blessures.

Une enquête du coroner aura lieu probablement d'ici quelques semaines et c'est l'agent Yves Trudeau de la Sûreté du Québec qui enquête sur l'affaire.

Il y eut durant la fin de semaine quelque 17 accidents dont 7 avec blessés. Un accident est survenu le samedi 18 août, vers 14 heures 30, aux carrières Saint-Paul, à Saint-Pie alors que trois jeunes qui avaient pris place dans un "dune buggy", ont dérapé puis capoté. Les blessés sont Jocelyn Poirier, René Gazeille et Alain Saint-

Onge, tous de Saint-Pie.

Un autre accident eut lieu le vendredi 17 août, à 13 heures 45, dans le rang Charlotte, à Saint-Liboire. Mme France Benoit qui était au volant d'un véhicule automobile a dû mettre les freins afin d'éviter une autre voiture. L'automobile a pris la direction du fossé et Mme Benoit ainsi que ses deux enfants, Patrick et Marie-Claude ont été blessés.

Un autre accident qui aurait pu avoir des conséquences plus dramatiques eut lieu durant la fin de semaine sur la route 20, à la hauteur du village de Sainte-Hélène. M. Robert Saint-Louis, de ville Lemoine, a heurté la voiture de M. Armand Rivard de Sainte-Julie. L'accident serait dû à un excès de vitesse. Le passager de M. Rivard, Ruby Young a également été blessé au cours de la collision.

Quatre jeunes adolescents qui étaient en fugue depuis quelques heures ont été arrêtés par des agents de la Sûreté du Québec, section Saint-Hyacinthe, à la suite d'un téléphone d'un jeune résident de Saint-Liboire. En effet, les quatre jeunes qui s'étaient évadés des Pavillon Bois-Joli ont commis le samedi 18 août un vol par effraction à la cantine chez Céline à Saint-Simon puis dans un chalet de la même municipalité. Ils ont de plus rafé une mobylette au club de golf de Saint-Simon ainsi que deux autres, à Saint-

Liboire. C'est le caporal Pierre Lafontaine et l'agent Daniel Malouin qui ont procédé à leur arrestation au Domaine du Relais, à Saint-Liboire.

La Sûreté du Québec a également enregistré au cours de la semaine de nombreuses plaintes de vol d'automobile ou d'objets qui se trouvaient dans le coffre à gants ou sur les banquettes. Selon un agent du poste de Saint-Hyacinthe, un important réseau ferait des affaires d'or dans la région masquée; en effet, ce groupe se spécialiserait dans le vol de cartes de crédit, laissées malencontreusement dans les coffres à gants des voitures.

Une descente au bar salon Chez Gaston, à Saint-Damase eut lieu vendredi soir, peu après minuit. 17 mineurs ont été arrêtés. C'est l'agent Gérard De Billy et l'équipe du caporal François Morrissette qui ont procédé à l'arrestation des adolescents.

La Sûreté du Québec, section Saint-Hyacinthe, publie cette semaine le bilan des accidents survenus sur son territoire, du 1er janvier au 30 juillet.

La SQ couvre une vingtaine de municipalités; durant les sept premiers mois de l'année, 831 accidents ont été enregistrés dont 15 mortels et 156 avec blessés, la balance étant des accidents avec dommages matériels seulement. Les municipalités les plus touchées, après la route 20 où 158 accidents ont été enregistrés, sont Saint-Pie (77), Sainte-Rosalie (66), Sainte-Madeleine (49), Saint-Dominique (46), Upton et Saint-Damase (43), Saint-Barnabé (31), Saint-Théodore d'Acton (27), Saint-André d'Acton (27), Saint-Denis (25), paroisse Notre-Dame (23), Saint-Liboire (24) et Saint-Hugues (22). Les autres municipalités du territoire de la SQ, section Saint-Hyacinthe, telles Acton Vale, La Présentation, Saint-Bernard, Saint-Charles, Sainte-Christine,

Sainte-Hélène, Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Saint-Jude, Saint-Nazaire et Saint-Simon ont eu entre 5 et 19 accidents au cours des huit derniers mois. L'année dernière, à pareille date, on avait enregistré quelque 745 accidents, dont 6 mortels et 119 avec blessés.

Les trois principales causes d'accident sont la vitesse, les "cédez le passage" non respectés ainsi que les véhicules qui suivent de trop près d'autres voitures. Durant les prochaines semaines, la SQ entend mettre de l'avant des opérations avec radar ainsi que l'opération Clic (ceinture de sécurité). D'ici la fin de l'année, on entend être plus sévère afin de contrer le nombre d'accidents toujours croissant de la région de Saint-Hyacinthe.

La semaine prochaine, il sera question des crimes qui ont eu lieu de janvier à juillet 1979. C'est l'agent Réal Côté, de la Sûreté du Québec, section Saint-Hyacinthe, qui s'occupe activement de ce dossier.



Plomberie

Christian Larocque Inc.

Plomberie - Chauffage - Brûleurs à l'huile

8275, rue Ledoux

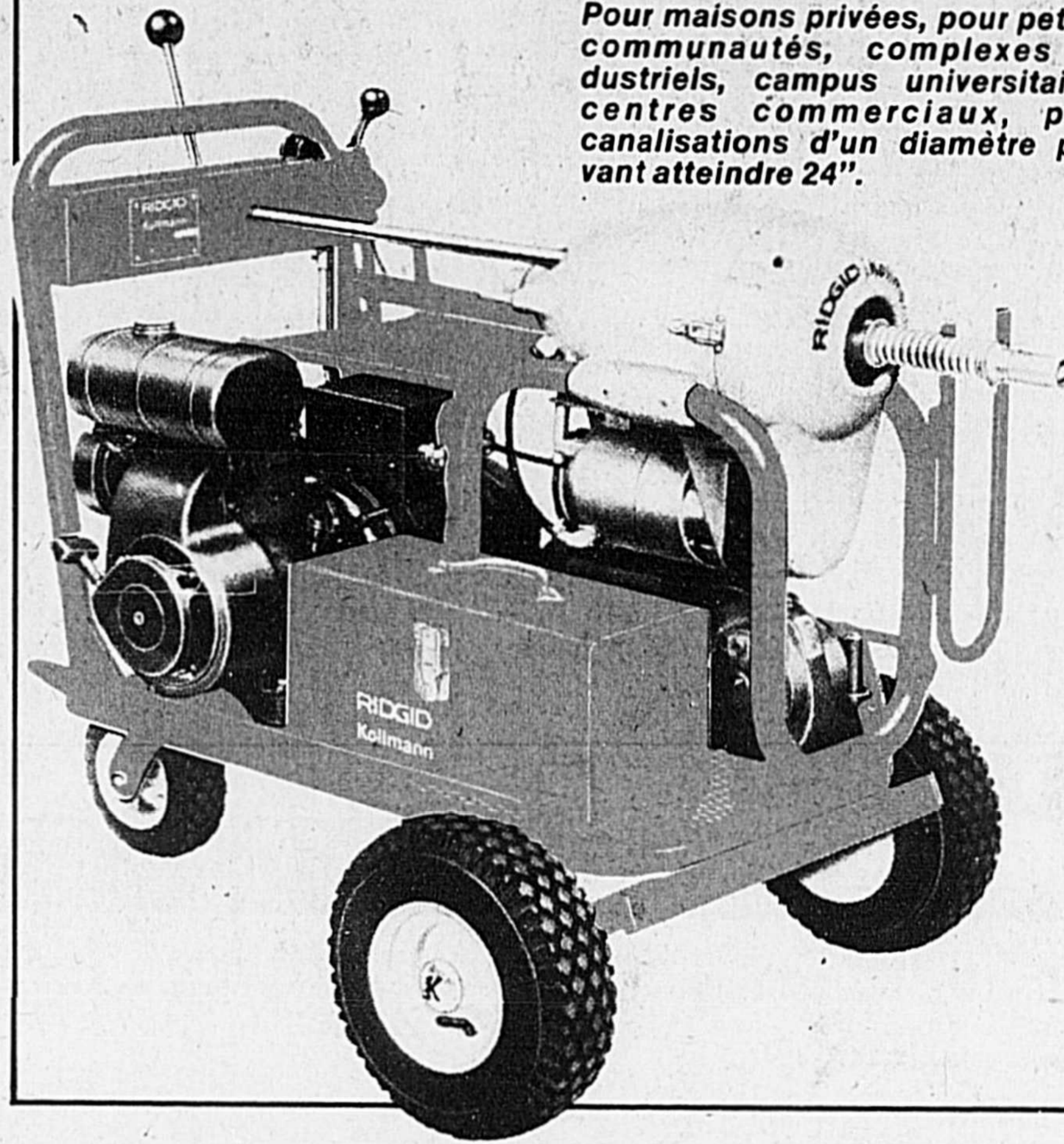
St-Hyacinthe, Qué. J2T 1H3

Tél. (514) 774-6971

Nettoyage de drains et égouts

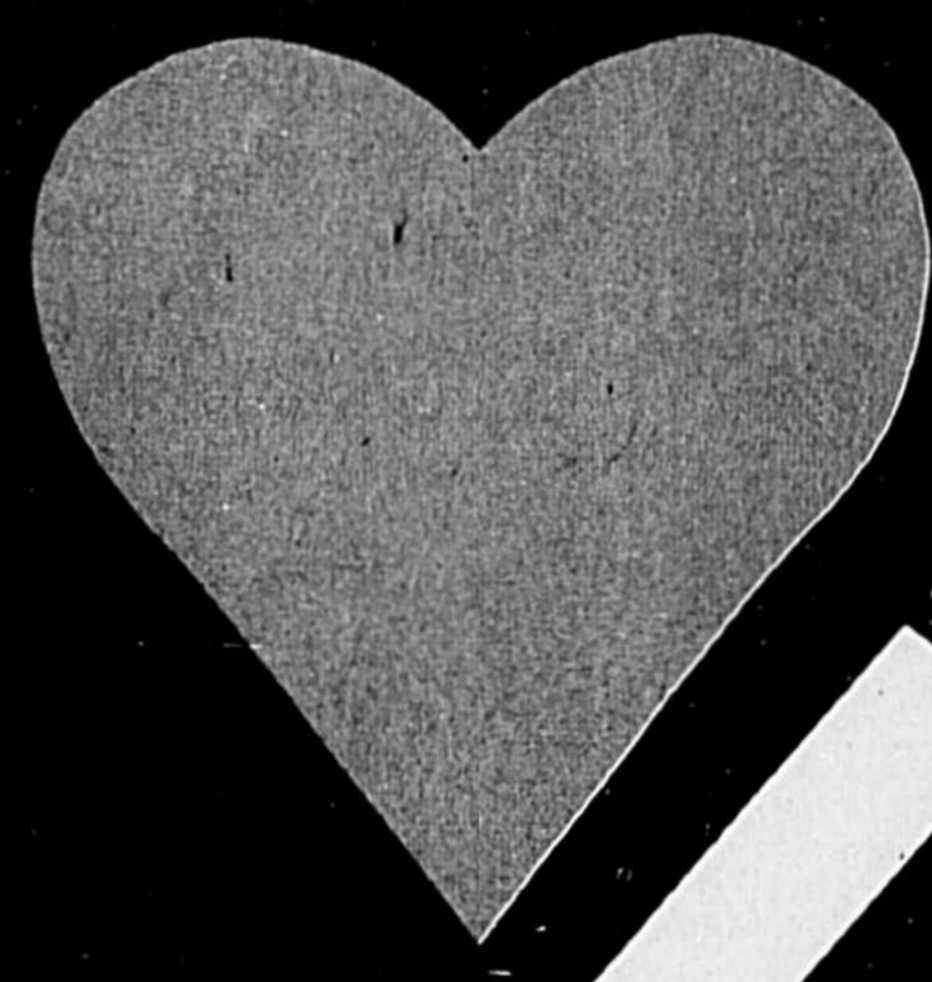
1-1/2" à 24" allant jusqu'à 500' de longueur

Pour maisons privées, pour petites communautés, complexes industriels, campus universitaires, centres commerciaux, pour canalisations d'un diamètre pouvant atteindre 24".



le **PLAZA 79** de la région

le centre-ville c'est une histoire de



COEUR
à saint-hyacinthe

IMM

Le côté pratique de la mode

Surveillez très bientôt l'ouverture

de la

MAISON MICHEL LABRIE

au 580 rue Hôtel-Dieu Saint-Hyacinthe

AUTOMNE '79